

## SOMMAIRE

# BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LYON

## LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

### Décisions :

- Conventions d'occupation temporaire à titre onéreux au profit de la Ville de Lyon..... **Page 1606**

- Conventions d'occupation précaire consentie par la Ville de Lyon ..  
..... **Page 1606**

- Conclusion d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public communal à titre onéreux..... **Page 1607**

- Décisions d'ester en justice ..... **Page 1607**

- Décision modificative - Direction des Affaires Culturelles - Régie de recettes centralisatrice prolongée Bibliothèque Municipale de Lyon - Modification de l'arrêté de création de la sous régie Bibliothèque du 3<sup>e</sup> arrondissement ..... **Page 1608**

### Arrêtés municipaux :

- Délégations de signature à des fonctionnaires territoriaux .....

..... **Page 1608**

- Arrêté rapporté de délégation de signature à une fonctionnaire territoriale..... **Page 1608**

- Délégation de fonctions d'Officier d'état civil à une Conseillère municipale ..... **Page 1608**

- Modification au Règlement Général de la Circulation - Arrêtés permanents ..... **Page 1609**

- Règlementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons ..... **Page 1610**

- Délégation Générale aux Ressources Humaines :

- Nomination stagiaire - Recrutement non titulaire complément temps partiel - Recrutement par mutation - ST : nomination stagiaire catégorie B - ST Congé pour stage et nomination stagiaire ..... **Page 1641**

## INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

- Direction des marchés publics - Avis ..... **Page 1642**

- Déclarations préalables de travaux déposées à la Ville de Lyon -

Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 23 au 28 mai 2016 ..... **Pages 1642 à 1648**

# LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

---

## **Convention d'occupation temporaire à titre onéreux au profit de la Ville de Lyon pour sa construction d'une école provisoire sur la parcelle cadastrée BS 56 sise 15, rue Clément Marot - 69007 Lyon, dans le cadre de la Zone d'Aménagement Concerté des Girondins - EI 07 306** (Direction Centrale de l'Immobilier - Service Gestion Domaniale)

---

Le Maire de la Ville de Lyon;

Vu les articles L. 2122-22 5° et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2014/4 en date du 4 avril 2014, transmise en Préfecture du Rhône le 7 avril 2014, donnant au titre de l'article L. 2122.22 du CGCT, délégation au Maire pour décider de la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Considérant que la délibération sus visée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées, dans tous les cas, par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions » ;

Vu l'arrêté du 3 novembre 2014, transmis en Préfecture du Rhône le 3 novembre 2014, relatif aux délégations données par le Maire à ses Adjointes et Conseillers municipaux, en application de l'article L. 2122.1 et suivants du CGCT, et déléguant à M<sup>me</sup> Nicole Gay, 6<sup>e</sup> Adjointe, les compétences en matière de préservation et développement du patrimoine immobilier ;

Considérant que dans le cadre de la Zone d'Aménagement Concerté des Girondins, située dans le quartier de Gerland, la Société d'Équipement du Rhône et de Lyon, en tant que maître d'ouvrage de l'opération, doit rétrocéder à la Ville de Lyon le lot n° 22 de la Zac, après démolition des constructions existantes et dépollution du terrain sis 37 boulevard Yves Farges - 69007 Lyon, cadastré BN 3, correspondant au futur groupe scolaire ;

Considérant que dans l'attente de l'ouverture du groupe scolaire des Girondins, la Ville de Lyon, en tant que futur maître d'ouvrage et gestionnaire de l'équipement dans le cadre de ses compétences, doit construire un groupe scolaire provisoire situé sur une partie de la parcelle BS 56 sise 15, rue Clément Marot à Lyon 7<sup>e</sup>, propriété de la Serl ;

Considérant que la Ville de Lyon a sollicité de la Serl l'autorisation d'effectuer des travaux d'aménagement d'un groupe scolaire provisoire sur la parcelle cadastrée BS 56 ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine privé à titre onéreux au profit de la Ville de Lyon à compter du 2 mai 2016 jusqu'au 31 décembre 2019, pour la réalisation de travaux de construction d'un groupe scolaire provisoire sur une partie de la parcelle cadastrée BS 56 d'environ 3000 m<sup>2</sup> (ainsi qu'une base de vie chantier d'environ 300 m<sup>2</sup>) sise 15, rue Clément Marot - 69007 Lyon, contre le paiement d'une indemnité forfaitaire de 150 € (cent cinquante euros) payable à terme échu.

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé par le bénéficiaire de la présente auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification ; et par les tiers, dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Fait à Lyon, le 28 avril 2016

*Pour le Maire de Lyon,  
L'Adjointe Déléguée  
Nicole GAY*

---

## **Convention d'occupation précaire consentie par la Ville de Lyon au profit d'Alliade Habitat d'une partie du mur mitoyen situé entre la place des Anciens Combattants sise 20 rue Denis à Lyon 8<sup>e</sup> et la résidence Pressensé sise 17-21 avenue Francis de Pressensé à Lyon 8<sup>e</sup> - EI 08 088** (Direction Centrale de l'Immobilier - Service Gestion Domaniale)

---

Le Maire de la Ville de Lyon;

Vu les articles L. 2122-22 5, L. 2122-23 et L. 2122-18 du Code

Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014/4 en date du 4 avril 2014, transmise en Préfecture du Rhône le 7 avril 2014, donnant au titre de l'article L. 2122-22 du CGCT, délégation au Maire pour décider de la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Considérant que la délibération sus visée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées, dans tous les cas, par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions » ;

Vu l'arrêté du 3 novembre 2014, transmis en Préfecture du Rhône le 3 novembre 2014, relatif aux délégations données par le Maire à ses Adjointes et Conseillers municipaux, en application de l'article L. 2122-1 et suivants du CGCT, et déléguant à M<sup>me</sup> Nicole Gay, 6<sup>e</sup> Adjointe, les compétences en matière de préservation et développement du patrimoine immobilier ;

Considérant que la Ville de Lyon est propriétaire de la place des Anciens Combattants sise 20 rue Denis à Lyon 8<sup>e</sup>, de section cadastrale BH 86, référencé sous le numéro d'ensemble immobilier 08 088 ;

Considérant que dans le cadre de son projet de résidentialisation de la résidence Pressensé sise 17-21 avenue Francis de Pressensé à Lyon 8<sup>e</sup> attenante à la place des Anciens Combattants, Alliade Habitat souhaite implanter une clôture sur une partie du muret existant mitoyen qui sépare ladite place et la résidence Pressensé appartenant à Alliade Habitat ;

Considérant qu'Alliade Habitat a, pour cela, sollicité la Ville de Lyon afin de pouvoir implanter à ses frais cette clôture ;

Considérant qu'il est opportun, pour la Ville de Lyon, au nom de la valorisation de son Patrimoine, de répondre favorablement à cette demande ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la conclusion d'une convention d'occupation précaire d'une partie du muret mitoyen qui sépare la place des Anciens Combattants sise 20 rue Denis à Lyon 8<sup>e</sup> et la résidence Pressensé sise 17-21 avenue Francis de Pressensé à Lyon 8<sup>e</sup>, afin d'implanter une clôture sur une longueur de 73 mètres, une hauteur de 2 mètres linéaire et une épaisseur de 30 centimètres, consentie au profit d'Alliade Habitat, pour une durée de 3 ans à compter de sa signature par les deux parties, prorogeable par tacite reconduction par période de 3 ans dans la limite d'une durée totale de 9 ans, et moyennant un loyer annuel de 100 euros (cent euros), payable à terme échu.

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé par le bénéficiaire de la présente auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification ; et par les tiers, dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Fait à Lyon, le 19 mai 2016

*Pour le Maire de Lyon  
L'Adjointe Déléguée,  
Nicole GAY*

---

## **Convention d'occupation précaire consentie par la Ville de Lyon au profit d'Alliade Habitat d'une partie du mur mitoyen situé entre la place des Anciens Combattants sise 20 rue Denis à Lyon 8<sup>e</sup> et la résidence Pressensé sise 17-21 avenue Francis de Pressensé à Lyon 8<sup>e</sup> - EI 08 088** (Direction Centrale de l'Immobilier - Service Gestion Domaniale)

---

Le Maire de la Ville Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014/4 en date du 4 avril 2014, transmise en Préfecture du Rhône le 7 avril 2014, donnant au titre de l'article L. 2122-22 du CGCT, délégation au Maire pour décider de la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Considérant que la délibération sus visée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées, dans tous les cas, par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions » ;

Vu l'arrêté du 3 novembre 2014, transmis en Préfecture du Rhône le 3 novembre 2014, relatif aux délégations données par le Maire

à ses adjoints et conseillers municipaux, en application de l'article L. 2122-1 et suivants du CGCT, et déléguant à M<sup>me</sup> Nicole Gay, 6<sup>e</sup> Adjointe, les compétences en matière de préservation et développement du patrimoine immobilier ;

Considérant que la Ville de Lyon est propriétaire de la place des Anciens Combattants sise 20 rue Denis à Lyon 8<sup>e</sup>, de section cadastrale BH 86, référencé sous le numéro d'ensemble immobilier 08 088 ;

Considérant que dans le cadre de son projet de résidentialisation de la résidence Pressensé sise 17-21 avenue Francis de Pressensé à Lyon 8<sup>e</sup> attenante à la place des anciens Combattants, Alliade Habitat souhaite implanter une clôture sur une partie du muret existant mitoyen qui sépare ladite place et la résidence Pressensé appartenant à Alliade Habitat ;

Considérant qu'Alliade Habitat a, pour cela, sollicité la Ville de Lyon afin de pouvoir implanter à ses frais cette clôture ;

Considérant qu'il est opportun, pour la Ville de Lyon, au nom de la valorisation de son Patrimoine, de répondre favorablement à cette demande ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la conclusion d'une convention d'occupation précaire d'une partie du muret mitoyen qui sépare la place des Anciens Combattants sise 20 rue Denis à Lyon 8<sup>e</sup> et la résidence Pressensé sise 17-21 avenue Francis de Pressensé à Lyon 8<sup>e</sup>, afin d'implanter une clôture sur une longueur de 73 mètres, une hauteur de 2 mètres linéaire et une épaisseur de 30 centimètres, consentie au profit d'Alliade Habitat, pour une durée de 3 ans à compter de sa signature par les deux parties, prorogeable par tacite reconduction par période de 3 ans dans la limite d'une durée totale de 9 ans, et moyennant un loyer annuel de 100 euros (cent euros), payable à terme échu.

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé par le bénéficiaire de la présente auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification ; et par les tiers, dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Fait à Lyon, le 19 mai 2016

*Pour le Maire de Lyon,  
L'Adjoint Délégué,  
Nicole GAY*

---

**Conclusion d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public communal à titre onéreux pour la mise à disposition de la cour du Centre Berthelot, 12-14 avenue Berthelot à Lyon 7<sup>e</sup>, au profit de l'Ecole de Musique du 7<sup>e</sup> arrondissement pour la journée du 21 mai 2016 - EI 07 075** (Direction Centrale de l'Immobilier - Service Gestion Domaniale)

---

Le Maire de la Ville de Lyon ;

Vu les articles L. 2122-22 5, L. 2122-23 et L. 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014/4 en date du 4 avril 2014, transmise en Préfecture du Rhône le 7 avril 2014, donnant au titre de l'article L. 2122-22 du CGCT, délégation au Maire pour décider de la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Considérant que la délibération sus visée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées, dans tous les cas, par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions » ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2014, transmis en Préfecture du Rhône le 28 avril 2014, relatif aux délégations données par le Maire à ses Adjoints et Conseillers municipaux, en application de L. 2122-1 et suivants du CGCT, et déléguant à M<sup>me</sup> Nicole Gay, 6<sup>e</sup> Adjointe, les compétences en matière de préservation et développement du patrimoine immobilier ;

Considérant la demande de l'Ecole de Musique du 7<sup>e</sup> arrondissement d'occuper la cour du Centre Berthelot, afin d'y présenter son concert annuel, le 21 mai 2016 ;

Considérant qu'il est opportun, pour la Ville de Lyon, au nom de la bonne gestion du domaine public et de la valorisation de son patrimoine, de répondre favorablement à cette demande ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la signature d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public communal relative à la mise à disposition de la Cour du Centre Berthelot, 12-14 avenue Berthelot à Lyon 7<sup>e</sup>, au profit de l'Ecole de Musique du 7<sup>e</sup> arrondissement, pour la journée du 21 mai 2016, de 8 heures à 14 heures, moyennant une redevance forfaitaire de 100 € (Cent Euros).

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon

est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé par le bénéficiaire de la présente auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification ; et par les tiers, dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Fait à Lyon, le 19 mai 2016

*Pour le Maire de Lyon,  
L'Adjoint Délégué,  
Nicole GAY*

---

**Décision d'ester en justice - Recours de M. T.B. en opposition à exécution du titre de recettes d'un montant de 134.40 € émis et rendu exécutoire par la Ville de Lyon le 23 février 2016 au titre des activités périscolaires 2015/2016** (Direction des affaires juridiques)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014/4 du 4 avril 2014, donnant au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au maire pour tenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

Considérant que la délibération susvisée "accepte que les décisions à prendre ... puissent être signées dans tous les cas par le Maire, par l'Adjoint délégué ... ayant reçu délégation",

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 3 novembre 2014 déléguant à M. Guy Corazzol les compétences relatives au contentieux général.

Vu la requête n°1602867-3 du 1<sup>er</sup> avril 2016 déposée par M. T.B..

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon, dans l'action intentée par M. T.B., devant le Tribunal Administratif de Lyon tendant à contester le bien-fondé et à obtenir l'annulation du titre de recettes d'un montant de 134.40 € émis et rendu exécutoire par la Ville de Lyon le 23 février 2016, au titre des activités périscolaires de l'année scolaire 2015/2016.

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Fait à Lyon, le 1<sup>er</sup> juin 2016

*Pour le Maire de Lyon,  
L'Adjoint Délégué,  
Guy CORAZZOL*

---

**Décision d'ester en justice - Recours de M. L. L. H. en opposition à exécution du titre de recettes n°13234 d'un montant de 629.65 € émis et rendu exécutoire par la Ville de Lyon le 25 juillet 2015 au titre d'une reprise de traitement consécutive à une mutation.** (Direction des affaires juridiques)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2014/4 du 4 avril 2014, donnant au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au maire pour tenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

Considérant que la délibération susvisée « accepte que les décisions à prendre ... puissent être signées dans tous les cas par le Maire, par l'Adjoint délégué ... ayant reçu délégation »,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 3 novembre 2014 déléguant à M. Gérard Claisse les compétences relatives au contentieux en matière de personnel.

Vu la requête n°1601041-6 du 17 février 2016 déposée par M. L. L.-H..

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon, dans l'action intentée par M. L. L.-H., devant le Tribunal Administratif de Grenoble tendant à obtenir :

l'annulation du titre de recettes n°13234 d'un montant de 629.65 € émis et rendu exécutoire par la Ville de Lyon le 25 juillet 2015 au titre d'une reprise de traitement consécutive à sa mutation à la commune de l'Isle d'Abeau ;

la rectification, l'émission et la transmission de ses bulletins de

salaires des mois d'avril à juillet 2015 ;

l'émission et la transmission d'un état définitif de ses congés acquis, consommés et restants ;

l'émission et la transmission de son état récapitulatif des services ;

la transmission de son dossier de carrière à la commune de l'Isle d'Abeau.

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Fait à Lyon, le 06 juin 2016

*Pour le Maire de Lyon,  
L'Adjoint Délégué,  
Gérard CLAISSE*

---

**Décision modificative - Direction des Affaires Culturelles - Régie de recettes centralisatrice prolongée Bibliothèque Municipale de Lyon - Modification de l'arrêté de création de la sous régie Bibliothèque du 3<sup>e</sup> arrondissement - Marguerite Yourcenar 84 avenue Lacassagne 69003 Lyon** (Direction des Finances - Qualité et Modernisation Comptables)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret 66.850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu la délibération 2014/4 en date du 4 avril 2014, autorisant le Maire à créer des régies communales en application de l'article L 2122-22 al. 7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté du 15 septembre 1988, modifié, instituant une régie de recettes auprès de la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Lyon à la Bibliothèque Municipale de Lyon 30, boulevard Vivier-Merle 69003 Lyon ;

Vu la décision municipale du 4 avril 2016 instituant une sous régie appelée « Bibliothèque du 3<sup>e</sup> arrondissement – Marguerite Yourcenar », rattachée à la régie de recettes centralisatrice « Bibliothèque Municipale de Lyon » et sise 84 avenue Lacassagne 69003 Lyon ;

Vu la proposition de M<sup>me</sup> Nicole Sartre, régisseur titulaire de la régie de recettes centralisatrice prolongée à la Bibliothèque Municipale de Lyon en date du 3 février 2016 ;

Vu l'avis conforme de M. le Trésorier de Lyon Municipale et de la Métropole de Lyon en date du 24 mai 2016 ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il est institué une sous régie de recettes appelée « Bibliothèque du 3<sup>e</sup> arrondissement – Marguerite Yourcenar », rattachée à la régie de recettes centralisatrice « Bibliothèque Municipale de Lyon » et sise 84 avenue Lacassagne 69003 Lyon.

Art.2. - Que cette régie encaisse les recettes prévues pour la régie centralisatrice par l'arrêté du 15 septembre 1988.

Art.3. - Que les recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants :

- Numéraires
- Chèques bancaires
- Cartes bancaires

Art.4. - Que le montant maximum de l'encaisse que les sous régisseurs sont autorisés à conserver est fixé à six mille euros (6 000 €).

Art. 5. - Qu'il est institué à cette sous régie un fonds de caisse d'un montant de cent vingt euros (120 €)

Art. 6. - Que les sous régisseurs sont tenus de verser le montant de l'encaisse, contre remise d'un reçu au régisseur, dès que celui-ci est atteint et au minimum une fois par mois, accompagné de la totalité des justificatifs des opérations de recettes.

Art.7.- M. l'Adjoint Délégué aux Finances et M. le Trésorier de Lyon Municipale et de la Métropole de Lyon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui prendra effet à compter de sa publication au Bulletin Municipal Officiel ou de son affichage légal, et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.

Fait à Lyon, le 1<sup>er</sup> juin 2016

*Pour le Maire de Lyon,  
L'Adjoint Délégué,  
Richard BRUMM*

---

**Délégation de signature à une fonctionnaire territoriale - M<sup>me</sup> Ladmia Khaled** (Délégation Générale au Service au Public et à la Sécurité - Service des Mairies d'arrondissement)

---

Vu l'article L2122-30 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant que « le maire, ou celui qui le remplace, est tenu de légaliser toute signature apposée en sa présence par l'un de ses administrés connu de lui, ou accompagné de deux témoins connus ».

Vu les articles R2122-8 et R2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°62-921 du 3 août 1962 modifiant certaines règles relatives aux actes de l'état civil ;

Arrête :

Article Premier. - M<sup>me</sup> Ladmia Khaled, adjoint administratif 2<sup>e</sup> classe à la Mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement, est déléguée :

Dans les fonctions d'Officier d'état civil pour :

- la rédaction des actes de mariages

- la réception des déclarations et la rédaction des actes de naissance, décès, enfant sans vie, de reconnaissance, de déclaration conjointe de changement de nom de l'enfant, du consentement de l'enfant de plus de treize ans à son changement de nom, du consentement d'un enfant majeur à la modification de son nom en cas de changement de filiation,

- la transcription et l'apposition des mentions en marge de tous les actes ou jugements sur les registres de l'état civil,

- la délivrance de toutes copies ou extraits quelle que soit la nature des actes

- la mise en œuvre de la procédure de vérification prévue par les dispositions du titre III du décret n° 62-921 du 3 août 1962

Pour la certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés et la légalisation de signature

Art. 2. - Le présent arrêté sera applicable dès qu'il aura été procédé à sa publication et à sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Expédition en sera transmise à M. le Procureur de la République.

Lyon, le 7 juin 2016

*Le Maire de Lyon,  
Gérard COLLOMB*

---

**Délégation de signature à une fonctionnaire territoriale - M<sup>me</sup> Isabelle Chazel** (Délégation Générale au Service au Public et à la Sécurité - Service des Mairies d'arrondissement)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu l'article L2511-27 : « Le maire de la commune peut donner sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au directeur général des services de la mairie et aux responsables de services communaux »,

Vu l'article L2122-30 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant que « le Maire, ou celui qui le remplace, est tenu de légaliser toute signature apposée en sa présence par l'un de ses administrés connu de lui, ou accompagné de deux témoins connus ».

Vu les articles R2122-10 et R2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°62-921 du 3 août 1962 modifiant certaines règles relatives aux actes de l'état civil ;

Vu l'article 515-8 du Code Civil relatif au concubinage,

Vu la réglementation en vigueur en matière de paraphe de registres, le Maire est compétent pour parapher certains d'entre eux,

Vu l'article 1983 du Code Civil : « Le propriétaire d'une rente viagère n'en peut demander les arrérages qu'en justifiant de son existence, ou de celle de la personne sur la tête de laquelle elle a été constituée ».

Vu le décret n°52-553 du 16 mai 1952 relatif au certificat de bonne vie et mœurs

Vu l'article 104 du Code Civil : « La preuve de l'intention résultera d'une déclaration expresse, faite tant à la municipalité du lieu que l'on quittera, qu'à celle du lieu où on aura transféré son domicile ».

Arrête :

Article Premier. - M<sup>me</sup> Isabelle Chazel, Directrice Générale Adjointe à la mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement, est déléguée :

Dans les fonctions d'Officier d'état civil pour :

- la rédaction des actes de mariages

- la réception des déclarations et la rédaction des actes de naissance, décès, enfant sans vie, de reconnaissance, de déclaration



conjointe de changement de nom de l'enfant, du consentement de l'enfant de plus de treize ans à son changement de nom, du consentement d'un enfant majeur à la modification de son nom en cas de changement de filiation,

- la transcription et l'apposition des mentions en marge de tous les actes ou jugements sur les registres de l'état civil,

- la délivrance de toutes copies ou extraits quelle que soit la nature des actes

- la mise en œuvre de la procédure de vérification prévue par les dispositions du titre III du décret n° 62-921 du 3 août 1962

Pour la certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés et la légalisation de signature

Pour délivrer et signer les certificats de vie maritale

Pour parapher les registres

Pour délivrer et signer les certificats de vie

Pour délivrer et signer les certificats de bonne vie et de mœurs

Pour délivrer et signer les déclarations de changement de résidence

Art. 2. - Le présent arrêté sera applicable dès qu'il aura été procédé à sa publication et à sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. Expédition en sera transmise à M. le Procureur de la République.

Lyon, le 7 juin 2016

Le Maire de Lyon,  
Gérard COLLOMB

### Arrêté rapporté de délégation de signature à une fonctionnaire territoriale - M<sup>me</sup> Nicole Porfido (Délégation Générale au Service au Public et à la Sécurité - Service des Mairies d'arrondissement)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu l'article L2122-30 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant que « le maire, ou celui qui le remplace, est tenu de légaliser toute signature apposée en sa présence par l'un de ses administrés connu de lui, ou accompagné de deux témoins connus ».

Vu les articles R2122-8 et R2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le décret n°62-921 du 3 août 1962 modifiant certaines règles relatives aux actes de l'état civil

Arrête :

Article Premier. - considérant la cessation de fonction, à la Mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement, de l'agent dont le nom suit : M<sup>me</sup> Nicole Porfido - Adjoint Administratif

Art. 2. - Est rapporté l'arrêté n°2014/173 lui donnant délégation de signature :

Dans les fonctions d'Officier d'état civil pour :

- la rédaction des actes de mariages

- la réception des déclarations et la rédaction des actes de naissance, décès, enfant sans vie, de reconnaissance, de déclaration conjointe de changement de nom de l'enfant, du consentement de l'enfant de plus de treize ans à son changement de nom, du consentement d'un enfant majeur à la modification de son nom en cas de changement de filiation,

- la transcription et l'apposition des mentions en marge de tous les actes ou jugements sur les registres de l'état civil,

- la délivrance de toutes copies ou extraits quelle que soit la nature des actes

- la mise en œuvre de la procédure de vérification prévue par les dispositions du titre III du décret n° 62-921 du 3 août 1962

Pour la certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés et la légalisation de signature

Art. 3. - Le présent arrêté sera applicable dès qu'il aura été procédé à sa publication et à sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Expédition en sera transmise à M. le Procureur de la République.

Lyon, le 7 juin 2016

Le Maire de Lyon,  
Gérard COLLOMB

### Délégation de fonctions d'Officier d'état civil à une Conseillère municipale- M<sup>me</sup> Inès De Lavernée (Délégation Générale au Service au Public et à la Sécurité - Service des Mairies d'arrondissement)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

L'article L. 2122-18 dispose que le Maire est seul chargé de l'administration, mais il peut sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et, en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints, ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à des membres du Conseil Municipal ;

Arrête :

Article Premier. - M<sup>me</sup> Inès de Lavernée, Conseillère municipale, est déléguée pour remplir les fonctions d'Officier de l'état civil à la Mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement le 18 juin 2016.

Art. 2. - Le présent arrêté sera applicable dès qu'il aura été procédé à sa publication et à sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Expédition en sera transmise à M. le Procureur de la République.

Lyon, le 7 juin 2016

Le Maire de Lyon,  
Gérard COLLOMB

### Modification au Règlement Général de la Circulation - Arrêtés permanents (Délégation Générale au Développement Urbain - Direction des Déplacements Urbains)

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataires	Date d'effet
2016RP32663	<b>Aire piétonne rue Sainte-Marie-des-Terreaux Lyon 1<sup>er</sup> (mixte)</b>	La zone dénommée aire piétonne Sainte-Marie-des-Terreaux et définie par la rue Sainte Marie des Terreaux (1), sur la partie en impasse, au nord du croisement avec la rue Sainte-Catherine, constitue une aire piétonne au sens de l'article R.110-2 du code de la route.	1/6/2016	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire et Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO

Le registre des arrêtés est consultable sur simple demande à la Ville de Lyon - Direction des Déplacements Urbains - 198, avenue Jean Jaurès - 69007- Les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30.

Tout recours contre lesdits arrêtés doit être formé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à compter de la date de parution du présent Bulletin municipal officiel (BMO) de la Ville de Lyon.

**Règlementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons** (Direction de la Régulation Urbaine - Service Occupation Temporaire de l'Espace Public)

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6928	Ab Réseaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de pose d'armoire Orange	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Tronchet</b>	côté pairs (Sud) entre le boulevard Anatole France et le boulevard des Belges	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016
6929	Keolis Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la desserte TCL pendant la Fanzone	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Place Antonin Poncet</b>	au droit de la grande porte	A partir du vendredi 10 juin 2016 jusqu'au dimanche 10 juillet 2016
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Grolée</b>	côté Est, partie comprise entre la rue Saint Bonaventure et la place des Cordeliers	
6930	Eiffage Energie Télécom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance d'un réseau télécoms	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place Ennemond Fousseret</b>	au droit du n° 3	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016, de 7h30 à 17h30
6931	Cil La Plaine / N° 000800	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une journée d'information aux premiers secours	des animations seront autorisées	<b>Place Général André</b>		Le mercredi 15 juin 2016, de 15h à 19h
6932	Eiffage Energie Télécom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement pour le compte d'orange	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Maréchal Foch</b>	sur 10 m entre le n° 14 et la rue Vaisse	A partir du jeudi 9 juin 2016 jusqu'au lundi 13 juin 2016, de 8h à 17h
6933	Colas Monin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'éclairage public Ville de Lyon	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue de Saint Cyr</b>	entre la rue du 24 mars 1852 et l'avenue Joannès Carret	A partir du samedi 4 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue du 24 mars 1852 et l'avenue Joannès Carret	A partir du samedi 4 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Joannès Carret</b>	trottoir Est, entre la rue E. Duport et la rue du Four à Chaux	
6934	France Télévisions / N° 00093	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Malesherbes</b>	du n° 35 à la rue Sully	A partir du jeudi 9 juin 2016, 18h, jusqu'au vendredi 10 juin 2016, 20h
6935	L'établissement Sainte Sophie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place Carnot</b>	au droit du n° 19, sur une longueur de 14 m	A partir du lundi 6 juin 2016 jusqu'au vendredi 30 septembre 2016
6936	France Télévisions / 00093	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Arloing</b>	côtés Ouest, du n° 16 au n° 37 et côté Est, entre les n° 21 et 27 et sur le parking sur 20 emplacements (10 de chaque côté)	A partir du mardi 14 juin 2016, 18h, jusqu'au jeudi 16 juin 2016, 20h
6937	Direction des Espaces Verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Tissot</b>	côté impair, sur 20 m au droit du n° 1	Le lundi 6 juin 2016, de 7h à 14h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6938	Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de renouvellement d'un réseau ERDF	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Challemel Lacour</b>	sens Nord/Sud, sur 20 m au droit du n° 204	A partir du lundi 6 juin 2016 jusqu'au vendredi 24 juin 2016
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Marcel Mérieux</b>	côté pair, sur 20 m au droit du n° 204	
6939	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type «KR11»	<b>Avenue du Plateau</b>		Les mardi 7 juin 2016 et mercredi 8 juin 2016, de 9h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur 40 m de part et d'autre de la rue des Erables	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, au droit du n° 240	Les mardi 7 juin 2016 et mercredi 8 juin 2016
6940	L'école Maternelle Doisneau / N° 000774	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une chorale	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Place Sathonay</b> <b>Rue de Savy</b>		Le mercredi 22 juin 2016, de 9h30 à 11h
6941	La Part du Lyon / N° 000617	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de «Croix Rousse Plage»	des animations et bal seront autorisés	<b>Place de la Croix Rousse</b>		A partir du mercredi 13 juillet 2016, 12h, jusqu'au jeudi 14 juillet 2016, 0h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 3 emplacements en face du n° 1 (stationnement en épi)	A partir du mercredi 13 juillet 2016, 7h, jusqu'au jeudi 14 juillet 2016, 3h
6942	Mercier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un accès poids lourd muni d'une grue auxiliaire à l'intérieur d'une enceinte privée	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Saint Cyr</b>	trottoir Est, des deux côtés, sur la promenade Est, sur 40 m face au n° 51 ter (au droit de la station Bluely)	Le mercredi 8 juin 2016, de 7h à 18h
6943	Champagne Façades	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Jean Jaurès</b>	côté pair, sur 5 m au droit du n° 82	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 8 juillet 2016
6944	Lyon Assainissement Services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Bon Pasteur</b>	sur la zone de desserte située au droit du n° 36	Le jeudi 9 juin 2016, de 7h30 à 17h30
6945	Cercle Confluence / N° 000541	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de bals	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place des Archives</b>	sur la zone de desserte (la zone de taxis sera maintenue)	A partir du mardi 12 juillet 2016, 7h, jusqu'au vendredi 15 juillet 2016, 17h
			un bal sera autorisé			Les mercredi 13 juillet 2016 et jeudi 14 juillet 2016, de 18h à 5h
6946	Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de démontage d'une grue à tour à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Place Marc Sangnier</b>	entre la rue Colette et l'église de la Trinité	Les mercredi 8 juin 2016 et jeudi 9 juin 2016, de 7h à 18h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6946	Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de démontage d'une grue à tour à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des véhicules de l'entreprise Lyon Levage sera autorisée à double sens et sera gérée par le personnel de chantier	<b>Place Marc Sangnier</b>	entre la rue J. Nicolas et l'avenue Jean Mermoz	Les mercredi 8 juin 2016 et jeudi 9 juin 2016, de 7h à 18h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Colette et l'avenue Jean Mermoz	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre la rue Colette et l'église de la Trinité	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre l'avenue Jean Mermoz et la rue Joseph Nicolas	Les mercredi 8 juin 2016 et jeudi 9 juin 2016
6947	Etanchéité Service	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion équipé d'une grue auxiliaire	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Cuvier</b>	entre l'emprise de chantier et la rue Viricel	Le jeudi 9 juin 2016
			la circulation des véhicules sera interdite		partie comprise entre la rue Viricel et la rue Masséna	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 25 m à l'Ouest de la rue Masséna	
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»		entre l'emprise de chantier et la rue Viricel	
6948	Allo Démolition	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Chalopin</b>	sur 25 m au droit du n° 3	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
6949	Direction de l'eau - Grand Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue des Rancy</b>	entre la rue Danton et la rue d'Essling	A partir du lundi 6 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016, de 9h à 11h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue de la Bannière et la rue Léon Jouhaux	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre la rue Danton et la rue d'Essling	
			les véhicules circulant dans le sens Ouest/Est devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP» obligatoire	<b>Rue Lavoisier</b>	entre la rue de la Bannière et la rue Léon Jouhaux	A partir du lundi 6 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016, de 7h à 11h
			entre la rue de la Bannière et la rue Léon Jouhaux			
			entre la rue Danton et la rue d'Essling	<b>Rue des Rancy</b>	entre la rue de la Bannière et la rue Léon Jouhaux	A partir du lundi 6 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016, de 9h à 11h
entre la rue Danton et la rue d'Essling						
6950	Mba Sarl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en façade à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue de l'Abbé Boisard</b>	trottoir pair, sur 15 m au droit du n° 58	Le mercredi 8 juin 2016, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 15 m au droit de la façade située au n° 58	



Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6951	Sogea Lyon Entretien	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réparation d'une conduite d'eau potable en URGENCE	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Paul Lintier</b>	entre la rue du Plat et la place Bellecour	Le mardi 7 juin 2016, de 8h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite			
6952	Alman	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de lavage	la circulation des piétons sera interdite	<b>Quai Docteur Gailleton</b>	trottoir pair, sur 30 m au droit du n° 22	Le mercredi 8 juin 2016, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 50 m, sens Nord/Sud, au droit du n° 22	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
6953	Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la dépose de mobilier urbain	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Ney</b>	entre l'emprise de chantier et la place Renée Deroudille	A partir du lundi 6 juin 2016 jusqu'au mardi 7 juin 2016
			la circulation des véhicules sera interdite durant les phases de traversée de la chaussée		entre la place Renée Deroudille et la rue Bugeaud	A partir du lundi 6 juin 2016 jusqu'au mardi 7 juin 2016, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 15 m de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 72	A partir du lundi 6 juin 2016 jusqu'au mardi 7 juin 2016
			les véhicules circulant dans le sens Nord/Sud devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»		au débouché sur la place Renée Deroudille	
6954	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau pluviale	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type «KR11»	<b>Rue Pierre Delore</b>	entre la rue du Garon Duret et le n° 75	A partir du samedi 4 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016, de 9h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Garon Duret</b>	sens Ouest/Est, entre la rue de Montagny et la rue Pierre Delore	A partir du samedi 4 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	<b>Rue Pierre Delore</b>	entre la rue du Garon Duret et le n° 75	A partir du samedi 4 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016, de 9h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Garon Duret</b>	des deux côtés de la chaussée, sur 30 m à l'Ouest de la rue Pierre Delore	A partir du samedi 4 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
				<b>Rue Pierre Delore</b>	des deux côtés de la chaussée, entre les n° 71 et n° 75	A partir du samedi 4 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
6955	Id Verde	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des aménagements d'une terrasse à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise ID Verde	<b>Rue du Béguin</b>	trottoir Sud, sur 20 m à l'Est de la rue Batonnier Jacquier	Les lundi 6 juin 2016 et mardi 7 juin 2016
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Sud, sur 20 m à l'Est de la rue Batonnier Jacquier	
6956	Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des riverains s'effectuera à double sens de part et d'autre de l'emprise chantier	<b>Rue de Saint Cyr</b>	entre la rue de la Claire et le quai de la Gare d'Eau	A partir du lundi 6 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016, de 7h à 11h
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés de la chaussée, entre la rue de la Claire et le quai de la Gare d'Eau	A partir du lundi 6 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6957	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau pluviale	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	<b>Rue Varichon</b>	entre la rue Rochambeau et le n° 43	A partir du lundi 6 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté impair, entre la rue Rochambeau et le n° 43	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
6958	Razel Bec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un accès chantier à l'intérieur de la cour de la crèche TISSOT pour le compte de la DGTB	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Tissot</b>	des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au Sud du n° 1 (au droit du portail donnant accès à la cour intérieure de la crèche)	A partir du mardi 7 juin 2016 jusqu'au jeudi 14 juillet 2016
6959	La Mairie du 5 <sup>ème</sup> / N° 00615	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un ciné plein air dans le cadre de «Un Week end à saint Just»	la circulation des véhicules sera interdite		<b>Place Père François Varillon</b>	A partir du samedi 11 juin 2016, 18h, jusqu'au dimanche 12 juin 2016, 1h
6959	La Mairie du 5 <sup>ème</sup> / N° 00615	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un ciné plein air dans le cadre de «Un Week end à saint Just»	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Quatre Colonnes</b>	côté impair	A partir du samedi 11 juin 2016, 6h, jusqu'au dimanche 12 juin 2016, 6h
				<b>Place Père François Varillon</b>		A partir du vendredi 10 juin 2016, 6h, jusqu'au lundi 13 juin 2016, 12h
6960	Service Archéologique de la Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenance	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Neyret</b>	sur 30 m au droit de l'immeuble situé au n° 10 (au droit de la rampe d'accès au sous sol du bâtiment)	Le lundi 6 juin 2016, de 7h30 à 18h30
6961	Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de raccordement d'une conduite d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	<b>Rue Pré Gaudry</b>	entre le n° 34 et la rue Crépet	A partir du mardi 7 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016, de 8h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté Sud, sur 30 m au droit du n° 34	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
6962	Hera	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Président Edouard Herriot</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 48	Le mercredi 8 juin 2016, de 7h30 à 17h
6963	Lm3d	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Tony Tollet</b>	côté Est, sur 10 m au Nord de la rue Sala	A partir du jeudi 9 juin 2016 jusqu'au jeudi 23 juin 2016
6964	Keolis Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer l'installation d'un groupe électrogène pour des travaux de maintenance à l'aide d'un camion muni d'une grue auxiliaire	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Cours de la Liberté</b>	sur 50 m au Nord de la rue Servient	A partir du jeudi 9 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016, de 1h à 3h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir		trottoir Est sur 10 m au Nord de la rue Servient	A partir du jeudi 9 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6965	Solyper Société Lyonnaise	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Tilsitt</b>	sur 15 m au droit du n° 7	Le jeudi 9 juin 2016, de 7h30 à 19h
6966	Edf	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une rencontre au Skyroom	le stationnement de 8 véhicules sera autorisé	<b>Boulevard Marius Vivier Merle</b>	sur le parvis de la Tour Oxygène	Le jeudi 9 juin 2016, de 8h à 11h30
6967	Gauthey	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'ERDF	la circulation des piétons sera interdite	<b>Boulevard Pinel</b>	côté Ouest, du parking situé entre le n° 48 et la rue Chevalier	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au mercredi 15 juin 2016
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		dans le parking entre le n° 48 et la rue Chevalier	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 60 m au droit du n° 48	
6968	Ddsg	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion muni d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Ferrandière</b>	trottoir impair, sur 10 m au droit du n° 13	Le mercredi 8 juin 2016, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 20 m au droit du n° 13	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit du n° 13	
6969	Rochet Sas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion muni d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite sur trottoir	<b>Rue de Condé</b>	trottoir pair, sur 20 m au droit du n° 46	Le mercredi 8 juin 2016, de 8h45 à 13h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le n° 39 et le quai Gailleton	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre le n° 39 et le quai Gailleton	Le mercredi 8 juin 2016
6970	Celka	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Antoine Charial</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 53	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au mercredi 22 juin 2016
6971	Ehtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de canalisations d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Sainte Anne de Baraban</b>	entre le n° 34 bis et le n° 28	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules sera interdite pour une période n'excédant pas 1 heure en fonction des besoins du chantier		entre la rue Saint Eusèbe et la rue Combet Descombes	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		sens Ouest/Est, entre la rue Claudius Pionchon et la rue Saint Eusèbe	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre le n° 34 bis et le n° 28	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016, de 7h30 à 16h30
			les véhicules circulant dans le sens Ouest/Est devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP» obligatoire		au débouché sur la rue Saint Eusèbe	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016, de 9h à 16h
6972	Emmaus Vénisieux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des enlèvements d'objets	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Artaud</b>	côté pair, sur 20 m au droit du n° 14	Le mercredi 8 juin 2016, de 7h à 12h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6973	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'ERDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Garibaldi</b>	sur 30 m au droit du n° 46	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au mardi 21 juin 2016
6974	Roche et Cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de retouche de façade à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite sur le trottoir la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Vendôme</b>	trottoir pair, sur 60 m au droit du n° 84 sur 60 m au droit du n° 84 côté pair, sur 30 m au droit du n° 84	A partir du jeudi 9 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016, de 8h à 17h
6975	Hestia Finition	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Villon</b>	côté impair, sur 15 m au droit du n° 31	Le vendredi 10 juin 2016
6976	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'ERDF	l'accès et la circulation des véhicules seront autorisés	<b>Rue de la Monnaie</b>	entre la rue du Petit David et de la rue de l'Ancienne Préfecture	A partir du jeudi 9 juin 2016 jusqu'au vendredi 1 juillet 2016
6976	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'ERDF	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue du Petit David</b>	entre la rue de la Monnaie et le quai Saint Antoine	A partir du jeudi 9 juin 2016 jusqu'au vendredi 1 juillet 2016
6976	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'ERDF	la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Petit David</b>	entre la rue de la Monnaie et le quai Saint Antoine	A partir du jeudi 9 juin 2016 jusqu'au vendredi 1 juillet 2016
6977	Maison pour Tous / N° 000603	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation	le stationnement des véhicules sera interdit gênant une animation sera autorisée	<b>Rue Villeroy</b> <b>Place Djibrael Bahadourian</b>	au droit et en face du magasin Bahadourian n° 20	A partir du mardi 12 juillet 2016, 10h, jusqu'au mercredi 13 juillet 2016, 1h A partir du mardi 12 juillet 2016, 17h, jusqu'au mercredi 13 juillet 2016, 0h
6978	Cercle 2 / N° 000626	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des «Bals du 13 et 14 Juillet»	la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de la Madeleine</b>	entre la rue Saint Michel et la place Saint Louis des deux côtés, entre la rue Saint Michel et la place Saint Louis	A partir du mercredi 13 juillet 2016, 8h, jusqu'au vendredi 15 juillet 2016, 8h
6979	Gsdi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en façade à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite le stationnement et l'accès du véhicule du demandeur seront autorisés	<b>Place Charles Béraudier</b> <b>Rue de la Villette</b> <b>Place Charles Béraudier</b> <b>Rue de la Villette</b>	sur 20 m au droit de l'entrée de la gare de la Part Dieu	A partir du lundi 6 juin 2016, 22h, jusqu'au mardi 7 juin 2016, 5h
6980	Sapitec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de la remise en place du bandeau à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite sur trottoir la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Edouard Millaud</b>	trottoir pair, sur 50 m au droit du n° 2 sur 50 m au droit du n° 2 des deux côtés de la chaussée, entre le n° 2 et le n° 4	Le jeudi 9 juin 2016, de 8h à 17h
6981	Centre Social Gerland / N° 000633	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation jour de fête	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Challemel Lacour</b>	côté sud, sur 15 m, à l'Est de la rue Prosper Chappet (côté square)	Le mercredi 13 juillet 2016, de 14h à 22h



Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6982	L'école Nationale Supérieure des Beaux Arts de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	l'accès le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place du Petit Collège</b>	sur 20 m au droit du n° 5	Les mercredi 29 juin 2016 et jeudi 30 juin 2016, de 7h à 18h
6983	La Petite Mazette / N° 000439	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation culturelle	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Jangot</b>	entre la rue Sébastien Gryphe et la rue du Capitaine Robert Cluzan	A partir du vendredi 15 juillet 2016 jusqu'au lundi 18 juillet 2016, de 9h à 0h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Mazagan</b>	des deux côtés entre la rue Sébastien Gryphe et la rue du Capitaine Robert Cluzan sur 3 emplacements, côté place	A partir du vendredi 15 juillet 2016, 7h, jusqu'au lundi 18 juillet 2016, 0h
6984	Diocèse de Lyon Pastorale des Jeunes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des départs et retours de cars dans le cadre des JMJ Madrid	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite d'une voie	<b>Quai Tilsitt</b>	entre le pont Bonaparte et la passerelle Saint Georges	Le dimanche 24 juillet 2016, de 19h à 21h
			le stationnement de cars sera autorisé sur la voie réservée aux transports en commun	<b>Rue Jean Bouin</b>	entre l'avenue Tony Garnier et l'allée Pierre de Coubertin	Le dimanche 17 juillet 2016, de 12h à 16h Le lundi 1 août 2016, de 17h à 20h
6985	L'association Coup de Pouce Relais / N° 000628	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de Place au Jeu Place au Livre	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Paul Bert</b>	en face du n° 50 sur 15 m	Le vendredi 22 juillet 2016, de 14h30 à 20h
				<b>Rue Duguesclin</b>	au droit du n° 241, sur 3 emplacements	Les mercredi 20 juillet 2016 et vendredi 22 juillet 2016, de 14h à 20h
			une fête du jeu et livre sera autorisée	<b>Place Guichard</b>		Le mercredi 20 juillet 2016, de 17h à 19h
				<b>Place Voltaire</b>		Le vendredi 22 juillet 2016, de 17h à 19h
6986	Anmp - France Prévention	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le stationnement d'un véhicule médicalisé	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Général Frère</b>	côté pair, sur 20 m au droit du n° 102	Le jeudi 9 juin 2016
6987	Sanchez Roche - E3m	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble au moyen d'une nacelle	le stationnement sera autorisé pour un véhicule nacelle	<b>Boulevard Chambaud La Bruyère</b>	trottoir Est, entre la rue Professeur Jean Bernard et le pont SNCF (au droit du bâtiment Genzyme)	A partir du jeudi 9 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016, de 7h à 18h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté Est, entre la rue Professeur Jean Bernard et le pont SNCF	
6988	Cie Colegram / N° 000535	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation culturelle	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai des Célestins</b>		Le mercredi 10 août 2016, de 12h à 21h
			une animation sera autorisée	<b>Place des Célestins</b>		Le mercredi 10 août 2016, de 18h à 19h30
6989	L'établissement La Grillade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Paul Bert</b>	au droit du n° 19, sur une longueur de 10 m	A partir du jeudi 2 juin 2016 jusqu'au vendredi 30 septembre 2016

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6990	Cmtra / N° 000460	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de concert au jardin des Chartreux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Général Giraud</b>	des deux côtés, de la contre allée entre les 2 accès au jardin des Chartreux située en face des n° 35 et 39 et sur 25 m à l'Ouest de l'accès au jardin située en face du n° 35	A partir du jeudi 18 août 2016, 7h, jusqu'au vendredi 19 août 2016, 3h
						A partir du jeudi 25 août 2016, 7h, jusqu'au vendredi 26 août 2016, 3h
						A partir du jeudi 1 septembre 2016, 7h, jusqu'au vendredi 2 septembre 2016, 3h
6991	Club de Saint-Rambert / N° 000123	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un vide-greniers	un vide-greniers sera autorisé	<b>Place Bernard Schonberg</b>		Le samedi 17 septembre 2016, de 7h à 19h
6992	Les Curieux / N° 000520	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Palais Grillet</b>	entre la rue Thomasin et la rue Ferlandière	Le samedi 11 juin 2016, de 11h à 20h30
6993	Idrac / N° 000737	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une pétanque musicale	des animations musicales seront autorisées	<b>Place Colbert</b>	(montage dès 9h)	Le dimanche 19 juin 2016, de 14h à 20h
6994	Entreprises Carion, Sobeca et Petavit	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur un réseau d'eau potable pour le Sytral C3	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Cours Lafayette</b>	sens Ouest / Est entre l'avenue Thiers et la commune de Villeurbanne	A partir du vendredi 3 juin 2016 jusqu'au dimanche 3 juillet 2016
			la circulation sera interdite dans le couloir à contresens réservé aux véhicules des services urbains et interurbains de transport en commun lors des phases de travaux des n° impairs (Nord)		sens Est / Ouest entre la commune de Villeurbanne et l'avenue Thiers, un autre couloir bus à contre-sens devra être matérialisé par l'entreprise chargée des travaux	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		dans les deux sens de la circulation entre l'avenue Thiers et la commune de Villeurbanne	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Notre Dame</b>	des deux côtés de la chaussée, sur 25 m au Nord du cours Lafayette	
				<b>Rue d'Inkermann</b>	des deux côtés de la chaussée, sur 25 m au Nord du cours Lafayette	
				<b>Rue Sainte Geneviève</b>	des deux côtés de la chaussée, sur 25 m au Nord du cours Lafayette	
				<b>Rue Bellecombe</b>	des deux côtés de la chaussée, sur 25 m de part et d'autre du cours Lafayette	
				<b>Rue Maurice Flandin</b>	des deux côtés de la chaussée, sur 25 m au Sud du cours Lafayette	
<b>Rue Des Droits de l'Homme</b>	des deux côtés de la chaussée, sur 25 m au Nord du cours Lafayette					
<b>Rue des Charmettes</b>	des deux côtés de la chaussée, sur 25 m au Nord du cours Lafayette					

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6994	Entreprises Carrion, Sobeca et Petavit	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur un réseau d'eau potable pour le Sytral C3	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Etienne Richerand</b>	des deux côtés de la chaussée, sur 25 m au Sud du cours Lafayette	A partir du vendredi 3 juin 2016 jusqu'au dimanche 3 juillet 2016
				<b>Rue Baraban</b>	des deux côtés de la chaussée, sur 25 m de part et d'autre du cours Lafayette	
				<b>Cours Lafayette</b>	des deux côtés de la chaussée, partie comprise entre l'avenue Thiers et la commune de Villeurbanne	
6995	Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de canalisations d'eau pour le Sytral C3	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Garibaldi</b>	sur 30 m de part et d'autre du cours Lafayette	A partir du vendredi 3 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
			la circulation des véhicules sera interdite		sens Nord/Sud, voie Ouest, sur 30 m au Nord du cours Lafayette	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur 50 m de part et d'autre du cours Lafayette	
6996	L'association A chacun son Everest	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de séjours à la montagne	le stationnement d'un bus Chamonix bus sera autorisé	<b>Boulevard Marius Vivier Merle</b>	voie sens Sud/Nord (sur la zone zébrée) en face du Centre Commercial	Les samedi 13 août 2016 et samedi 20 août 2016, de 9h30 à 14h
6996	L'association A chacun son Everest	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de séjours à la montagne	le stationnement d'un bus Chamonix bus sera autorisé	<b>Boulevard Marius Vivier Merle</b>	voie sens Sud/Nord (sur la zone zébrée) en face du Centre Commercial	Les samedi 13 août 2016 et samedi 20 août 2016, de 9h30 à 14h
						Le samedi 6 août 2016, de 11h à 14h
						Le samedi 30 juillet 2016, de 9h à 10h30
						Les samedi 16 juillet 2016 et samedi 23 juillet 2016, de 9h à 14h
						Les samedi 25 juin 2016 et samedi 9 juillet 2016, de 9h à 14h
						Les samedi 18 juin 2016 et samedi 2 juillet 2016, de 11h à 15h
						Le samedi 27 août 2016, de 9h à 10h30
6997	Freyssinet pour le compte de la direction de la Voirie de la Métropole de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance d'un ouvrage d'art	la circulation des cycles sera interdite successivement dans les deux sens	<b>Pont Bonaparte</b>	dans la voie qui leurs est réservée, ils auront obligation de quitter cette dernière et de circuler dans la voie de circulation générale	A partir du lundi 6 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		successivement dans les deux sens de circulation	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		sur la chaussée au droit de la zone d'activité du chantier	
6998	Citinéa Ouvrage Résidentiels	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Bourbonnais</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 9	A partir du mardi 7 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
6999	Sogea Lyon Entretien	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réparation d'eau potable	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Ferrandière</b>	entre la rue Grolée et la rue de la République	Le mardi 7 juin 2016, de 7h30 à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite pendant les phases de terrassement			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7000	Gsd	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en façade à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	<b>Place Charles Beraudier</b>	sur 20 m au droit de l'entrée de la gare de la Part Dieu	A partir du mardi 7 juin 2016, 22h, jusqu'au mercredi 8 juin 2016, 5h
			le stationnement et l'accès du véhicule du demandeur seront autorisés	<b>Rue de la Villette</b>		
			le stationnement et l'accès du véhicule du demandeur seront autorisés	<b>Rue de la Villette</b>		
7001	Fanfare Piston	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de prestations musicales	une prestation de la fanfare piston sera autorisée	<b>Place de la République</b>		Le jeudi 23 juin 2016, de 16h à 18h
7002	Gauthey	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux ERDF	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	<b>Avenue Barthélemy Buyer</b>	au droit du n° 34	A partir du lundi 6 juin 2016 jusqu'au mardi 21 juin 2016, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			un pont lourd sera positionné sur les fouilles hors périodes chantier afin de préserver le cheminement piétons et la circulation des véhicules			
7003	D Facto / N° 000396	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Festival Ile Utopie	la circulation des véhicules et des piétons sera interdite (sauf riverains et clients de l'Auberge munis de laissez-passer et piétons souhaitant seulement traverser la passerelle)	<b>Pont de l' Ile Barbe</b>		A partir du jeudi 30 juin 2016 jusqu'au lundi 4 juillet 2016, de 17h30 à 1h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Paul Sédalian</b>	côté Est, sur la totalité du parking situé au Sud du pont de l' Ile Barbe	A partir du mercredi 29 juin 2016 jusqu'au lundi 4 juillet 2016
				<b>Lieu-Dit Ile Barbe</b>	sur le parking	
7004	Circet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique pour un réseau Télécoms	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue du Président Edouard Herriot</b>	sur 10 m au droit du n° 40	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016, de 8h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		sur 10 m sur la chaussée situé au droit du n° 40	
7005	Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une base de vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Chartroux</b>	sur 10 m au droit du n° 1	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au samedi 18 juin 2016
7006	Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'assainissement en accord avec le LYVIA n° 201600014	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Montée des Genèvefains</b>	entre la montée Saint Laurent et le chemin de Choulans	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016, de 7h30 à 17h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la montée Saint Laurent et le chemin de Choulans	A partir du mercredi 8 juin 2016, 7h30, jusqu'au vendredi 17 juin 2016, 17h30



Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7007	Soriev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Baraban</b>	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 26	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au mercredi 6 juillet 2016
7008	Champagne Façades	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une base de vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Séze</b>	sur 7 m au droit de l'immeuble situé au n° 85	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au mercredi 6 juillet 2016
7009	La Police Nationale Recrutement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une campagne de recrutement	l'accès et le stationnement d'un Renault Master seront autorisés	<b>Place Antonin Poncet</b>		Les mardi 28 juin 2016 et mercredi 13 juillet 2016, de 11h à 15h
7010	Chanel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Juliette Récamier</b>	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 29	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
7011	Ab Réseaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement sur un réseau télécom (Orange)	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue d'Inkermann</b>	côté pair (Ouest), sur 15 m entre le n° 84 et la rue Germain	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016
7012	Certa Toiture	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Sainte Catherine</b>	sur 6 m sur la zone de desserte situé au droit du n° 4	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 8 juillet 2016
7013	Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance du réseau RMT pour le compte de la Métropole de Lyon	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Avenue de Ménilval</b>	par tronçons successifs sur 20 m au droit des trappes d'accès aux chambres du réseau rmt	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016, de 7h30 à 17h30
7014	Boulet Eurl Luxor / N° 000420	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'animations	des animations pour les enfants seront autorisées	<b>Place Commandant Arnaud</b>		Le dimanche 12 juin 2016, de 11h à 19h
7015	Help	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Grande Rue de la Croix Rousse</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 12 / 14	Le lundi 6 juin 2016
7016	Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux dans chambre Télécom	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Avenue Tony Garnier</b>	sens Nord/Sud, sur 40 m au Sud de l'entrée du Port Edouard Herriot	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		trottoir Sud, sur 20 m au Sud de l'entrée du Port Edouard Herriot	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
7017	La Biennale de Lyon / N° 000714	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'installation de totems signalétiques dans le cadre de la biennale de Lyon	l'installation de totems signalétiques seront autorisée	<b>Place Louis Pradel</b>		A partir du jeudi 1 septembre 2016 jusqu'au vendredi 30 septembre 2016
				<b>Place Le Viste</b>		
				<b>Rue de la République</b>	en face d'Habitat	
		l'installation de totems signalétiques seront autorisée	<b>Quai Victor Augagneur</b>	sur la promenade, en face de la place Antonin Jutard		

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7018	Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur la bande cyclable dans les 2 sens	<b>Avenue Général Frère</b>	sur 30 m de part et d'autre du n° 43 (au droit du commissariat de Police)	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction des besoins du chantier		sur 30 m de part et d'autre du n° 43 (au droit du commissariat de Police)	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		sur 30 m de part et d'autre du n° 43 (au droit du commissariat de Police)	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au mercredi 15 juin 2016
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur 30 m de part et d'autre du n° 43 (au droit du commissariat de Police)	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
7018	Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Général Frère</b>	des deux côtés de la chaussée, sur 30 m de part et d'autre du n° 43 (au droit du commissariat de Police)	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au mercredi 15 juin 2016
7019	Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue des Quatre Chapeaux</b>	entre la rue Tupin et la rue Ferrandière	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016, de 8h30 à 16h30
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Tupin</b>	entre la rue Palais Grillet et la rue du Président Edouard Herriot	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Quatre Chapeaux</b>	entre la rue Tupin et la rue Ferrandière	
				<b>Rue Tupin</b>	des deux côtés, entre la rue Tupin et la rue Ferrandière	
7020	B et S Débarras	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place Jules Ferry</b>	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 16	A partir du jeudi 9 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016, de 8h30 à 16h30
7021	La Fnair / Dossier N° 000690	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Journée du Don d'Organes	une animation sera autorisée	<b>Place de la République</b>	Sud	Le mardi 21 juin 2016, de 17h à 21h
7022	Léon Grosse	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux avec une nacelle	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Georges Gouy</b>	entre la rue Jean Baldassini et la contre allée Nord de l'avenue Tony Garnier	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Avenue Tony Garnier</b>	sens Est / Ouest entre la rue H.Frenkel et la rue G.Gouy	
			la circulation des véhicules sera interdite		contre allée Nord, située entre la rue H.Frenkel et la rue G.Gouy	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Est / Ouest entre la rue H.Frenkel et la rue G.Gouy	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant (hors jours fériés et week-end)		des deux côtés de la chaussée, sur la contre allée Nord, située entre la rue H.Frenkel et la rue G.Gouy	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7023	Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de canalisations d'eau pour le Sytral C3	la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue de Créqui</b>	entre l'emprise de chantier et la rue Robert	Le jeudi 9 juin 2016, de 9h à 16h
7024	La Préfecture du Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une Fan zone et considérant qu'a été ordonnée la fermeture du parking INDIGO Bellecour	la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place Bellecour</b>	dans le parking souterrain situé sous la moitié Ouest de la opplace (parking INDIGO)	A partir du mercredi 8 juin 2016, 23h, jusqu'au mardi 12 juillet 2016, 7h
7025	Sdmis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un exercice de sécurité	la circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police	<b>Rue Auguste Comte</b> <b>Rue Sala</b> <b>Rue François Dauphin</b> <b>Rue de la Charité</b>	entre la rue Sala et la place Bellecour entre le quai Docteur Gailleton et la rue Victor Hugo  entre la place Bellecour et la rue Sala	Le mardi 7 juin 2016, de 19h à 23h
7026	Bonnardel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage et sera gérée par du personnel de l'entreprise le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Bellecombe</b>	côté pair (Ouest), sur 10 m de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 26 côté pair (Ouest), sur 10 m de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 26	Le jeudi 9 juin 2016
7027	Eiffage Energie Télécom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Commandant Faurax</b>	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 9	A partir du jeudi 9 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016, de 8h à 17h
7028	Glisière Toiture	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Masséna</b>	sur 20 m au Nord de la rue Cuvier des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au Nord de la rue Cuvier	A partir du vendredi 10 juin 2016 jusqu'au samedi 9 juillet 2016
7029	Lyon City Tour	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Lyon City Tour	l'accès et le stationnement de Lyon City Tour seront autorisés	<b>Place Bellecour</b>	chaussée Sud	A partir du vendredi 10 juin 2016 jusqu'au samedi 11 juin 2016, de 12h à 13h
7030	Peix	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Bossuet</b>	sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 35	A partir du vendredi 10 juin 2016 jusqu'au vendredi 24 juin 2016
7031	Serfim Tic	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique THD pour le compte de la Métropole de Lyon	la circulation des cycles sera interdite à l'avancement du chantier le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir	<b>Avenue Thiers</b> <b>Rue de la Villette</b>	côté Est, entre le cours Lafayette et le cours Vitton trottoir impair, entre le cours Lafayette et le cours Vitton trottoir impair, entre la rue d'Aubigny et le cours Lafayette	A partir du mardi 7 juin 2016 jusqu'au jeudi 9 juin 2016

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7032	Chazelle	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de la Claire</b>	côté impair, sur 8 m au droit du n° 27	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au jeudi 23 juin 2016
7033	Pierres Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Cuirassiers</b>	trottoir pair, sur 20 m en face du n° 3 côté pair, sur 25 m en face du n° 3	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 5 août 2016
7034	Circet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Pasteur</b> <b>Rue Lieutenant Colonel Girard</b>	sur 15 m au droit du n° 22 sur 15 m au droit du n° 56	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au mardi 14 juin 2016, de 7h30 à 17h30
7034	Circet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	<b>Rue de la Madeleine</b> <b>Rue Pasteur</b> <b>Rue Lieutenant Colonel Girard</b> <b>Rue de la Madeleine</b>	sur 15 m au droit du n° 12 sur 15 m au droit du n° 22 sur 15 m au droit du n° 56 sur 15 m au droit du n° 12	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au mardi 14 juin 2016, de 7h30 à 17h30
7035	Technivap	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Ferrandière</b>	côté impair, sur 10 m en face du n° 24	Le mercredi 8 juin 2016, de 1h à 6h
7036	Habitants de la Rue	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une rencontre de quartier	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Varichon</b>	entre la rue Rochambeau et la rue de la Concorde	Le dimanche 12 juin 2016, de 8h à 18h
7037	Ab Réseaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réparation de conduite Télécom	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de l'humilité</b>	côté pair, entre la rue Bonnefoi et l'avenue Maréchal de Saxe	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
7038	La Mairie du 3 <sup>ème</sup>	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la commémoration Bir Hakeim	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place Bir Hakeim</b>	entre l'avenue Félix Faure et la rue Rachais, côté place	Le mardi 14 juin 2016, de 9h à 12h
7039	Ab Réseaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réparation de conduite Télécom	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Clos Suiphon</b>	côté impair, entre la rue Chaponnay et la rue Verlet Hanus	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
7040	Ab Réseaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réparation de conduite Télécom	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Maréchal de Saxe</b>	côté impair, sur 20 m au droit du n° 129	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
7041	Crabe Multiservices	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Plat</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 29	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au jeudi 9 juin 2016



Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7042	Moretton	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Paul Bert</b>	côté pair, sur 5 m au droit du n° 90 / 92	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
7043	Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la giration d'engins de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Antoine Charial</b>	côté impair, sur 20 m au droit du n° 123	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 29 juillet 2016
7044	Champagne Façades	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une roulotte de chantier + wc chimique	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue André Philip</b>	côté pair, sur 5 m au droit du n° 276 et n° 278	A partir du jeudi 9 juin 2016 jusqu'au lundi 4 juillet 2016
7045	Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'étanchéité d'un ouvrage d'art	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	<b>Pont Robert Schuman</b>	sens Est/Ouest, sur 30 m à l'Est du quai du Commerce	A partir du jeudi 9 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016, de 9h à 16h30
7046	Basagac Frères	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un accès pour des véhicules poids lourd	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Masaryk</b>	côté impair, entre le n° 9 et le n° 15	A partir du jeudi 9 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
7047	Parents d'élèves de l'école Irène Joliot Curie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une fête d'école	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Impasse Secret</b>	entre la rue Joliot Curie et le n° 11	Le vendredi 24 juin 2016, de 17h à 21h
7048	Serfim Tic	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique THD pour le compte de la Métropole de Lyon	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Germain</b>	entre la rue des Droits de l'Homme et l'avenue de Thiers	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016, de 0h30 à 5h30
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue de la Viabert</b>	entre la rue Bellecombe et l'avenue de Thiers	
7049	Se Levage Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	<b>Avenue du Chateau</b>	entre le n° 7 et le n° 11	Le vendredi 10 juin 2016, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7050	L'établissement Viens Chercher le Bonheur	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Route de Vienne</b>	côté impair, sur 5,40 m au droit du n° 119	A partir du vendredi 10 juin 2016 jusqu'au vendredi 30 septembre 2016
7051	Service Événementiel de la Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutention	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Rancy</b>	au droit et en face du n° 5 sur 10 m	A partir du jeudi 16 juin 2016 jusqu'au vendredi 2 septembre 2016

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7052	Glacier Nardone	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête du 14 Juillet	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place Ennemond Fousseret</b>	au droit du n° 3, sur 2 emplacements	A partir du jeudi 14 juillet 2016, 8h, jusqu'au vendredi 15 juillet 2016, 1h
7053	Gauthey	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h un pont lourd sera positionné sur la fouille hors période de chantier afin de préserver le cheminement piétons et la circulation des véhicules	<b>Avenue Barthélemy Buyer</b>	au droit du n° 34	A partir du vendredi 10 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016, de 9h à 16h
7054	Peeters	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Jean Jaurès</b>	côté pair, sur 6 m au droit du n° 42	A partir du vendredi 10 juin 2016 jusqu'au samedi 9 juillet 2016
7055	Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des piétons sera gérée par un barriérage au droit du chantier la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Victorien Sardou</b>	trottoir pair, entre la rue Abbé Boisard et le n° 10 entre la rue Abbé Boisard et le n° 10 des deux côtés de la chaussée, entre la rue Abbé Boisard et le n° 10	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
7056	La Brasserie de la Soierie / N° 000517	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la fête de la musique	la prestation d'une fanfare sera autorisée	<b>Place des Tapis</b>	face au n° 1	Le mardi 21 juin 2016, de 18h à 22h30
7057	Se Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage avec une grue mobile de 50 tonnes	la circulation des piétons sera interdite la circulation des véhicules sera autorisée le stationnement des véhicules sera autorisé sur le trottoir	<b>Rue Garibaldi</b>	côté pair, sur 30 m au droit du n° 178 contre allée Ouest entre la rue de Bonnel et la rue Servient côté pair, sur 30 m au droit du n° 178	Le vendredi 10 juin 2016
7058	Pothier Elagage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Pothier chargée de l'exécution des travaux la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Challemel Lacour</b>	trottoir Nord et Sud, entre la rue de Gerland et l'avenue Jean Jaurès entre la rue de Gerland et l'avenue Jean Jaurès des deux côtés de la chaussée, entre la rue de Gerland et l'avenue Jean Jaurès	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016 A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7059	Solibairités / N° 000313	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête de la Musique	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Pasteur</b>	entre la rue Salomon Reinach et la rue Montesquieu	A partir du mardi 21 juin 2016, 12h, jusqu'au mercredi 22 juin 2016, 1h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, de la rue Salomon Reinach à la rue Montesquieu	
				<b>Rue Salomon Reinach</b>	entre le n° 17 et n° 15 et du n° 8 au n° 20	
7060	Reppelin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une base de vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Jean Jaurès</b>	côté impair, sur 16 m au droit des n° 233 et n° 235	A partir du vendredi 10 juin 2016 jusqu'au samedi 9 juillet 2016
7061	La Direction Régionale de l'Archéologie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de prospections archéologiques dans le lit du Rhône	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé pour le personnel chargé de la projection archéologique	<b>Quai Victor Augagneur</b>	sous la partie centrale du Pont Wilson sur la berge Mélina Mercouri	Les samedi 11 juin 2016 et samedi 25 juin 2016, de 7h à 18h
				<b>Quai Général Sarrail</b>	sous la partie centrale du Pont Morand sur la berge Renata Tebaldi	
			les véhicules du demandeur pourront accéder aux berges du Rhône par les accès suivants au moyen d'une borne pompiers	<b>Quai Victor Augagneur</b>	au niveau de l'accès situé face à la rue Mazenod	
				<b>Quai Général Sarrail</b>	au niveau de l'accès situé face au n° 3	
7062	Démolition Brique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Boulevard de la Croix Rousse</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 137 / 139 (sur emplacement de desserte)	A partir du jeudi 9 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
7063	Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'éclairage public Ville de Lyon	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Boulevard Yves Farge</b>	, côté pair, entre la rue André Bollier et la rue Mathieu Varille	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au jeudi 30 juin 2016
7064	Epa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Professeur Paul Sisley</b>	côté impair, sur 18 m au droit du n° 7	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au mercredi 13 juillet 2016
7065	Axians	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	<b>Avenue Debourg</b>	chaussée Nord, sur 150 m à l'Ouest de l'avenue Jean Jaurès	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au mercredi 15 juin 2016, de 21h à 5h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
7066	Carrelages et Créations	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Cuire</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 3	A partir du jeudi 9 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
7067	Fédération 6 / N° 000695	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation Vive les Bleus	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Vendôme</b>	entre la rue du Lieutenant Colonel Prévost à la rue Duquesne	A partir du jeudi 23 juin 2016, 14h, jusqu'au vendredi 24 juin 2016, 0h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, de la rue du Lieutenant Colonel Prévost à la rue Duquesne	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7068	Roger Martin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens de part et d'autre de la zone de chantier	<b>Rue de la Balme</b>	partie comprise entre la rue Constant et la rue Sainte Marie	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera autorisée	<b>Rue Sainte Marie</b>	sens Nord/Sud, entre la rue Ferdinand Buisson et la rue de la Balme	
			la circulation des véhicules sera interdite par tronçon délimité par deux carrefours successifs	<b>Rue de la Balme</b>	entre la rue Constant et la rue Sainte Marie	
				<b>Rue Sainte Marie</b>	entre la rue de la Balme et la rue Ferdinand Buisson	
		le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue de la Balme</b>	des deux côtés, entre la rue Constant et la rue Sainte Marie	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016	
7069	Sogea Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau potable	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Paul Caze-neuve</b>	sens Ouest/Est, sur 20 m au droit du n° 25	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 20 m au droit du n° 25	
7070	Millon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion muni d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue des Teinturiers</b>	trottoir impair, sur 15 m en face du n° 10	Le jeudi 9 juin 2016, de 7h30 à 16h30
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Baraban et la rue Etienne Richerand	Le jeudi 9 juin 2016, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 15 m au droit du n° 10	Le jeudi 9 juin 2016, de 7h30 à 16h30
7071	Lyon Rugby / N° 000674	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation l'Ovalie et les Gones	des animations seront autorisées	<b>Place de la Croix Rousse</b>		Le dimanche 3 juillet 2016, de 9h à 21h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		en face du n° 1 sur 4 emplacements	Le dimanche 3 juillet 2016, de 7h à 22h
7072	Jean Rivière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Boissac</b>	côté pair, sur 4 m au droit du n° 10	A partir du jeudi 9 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016
7073	L'Opéra de Lyon / N° 000609	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une vidéo transmission	l'accès et le stationnement du car satellite seront autorisés	<b>Place Bellecour</b>	chaussée Est	A partir du samedi 9 juillet 2016, 14h, jusqu'au dimanche 10 juillet 2016, 1h
			une vidéo transmission sera autorisée	<b>Place Bellecour</b>		A partir du samedi 9 juillet 2016, 21h, jusqu'au dimanche 10 juillet 2016, 0h
7074	L'établissement Français du Sang	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des collectes de sang	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Bossuet</b>	côté pair, sur 10 m en face du n° 33	Le jeudi 9 juin 2016, de 6h à 21h
7075	Emmaüs	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai de Serbie</b>	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 6	Le vendredi 10 juin 2016, de 7h à 12h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7076	Super	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble au moyen d'une nacelle et la mise en place d'une benne	la circulation des piétons sera interdite lors des opérations de levage et de manutentions en façade le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Louis Loucheur</b>	trottoir Sud, entre le n° 5 et n° 9 côté impair, entre le n° 5 et n° 9	Le mercredi 8 juin 2016, de 7h à 16h15
7077	Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Bossuet</b>	partie comprise entre la rue Garibaldi et la rue Boileau des deux côtés de la chaussée, partie comprise entre la rue Garibaldi et la rue Boileau	A partir du vendredi 10 juin 2016 jusqu'au vendredi 1 juillet 2016
7078	Emmaüs	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Vendôme</b>	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 5	Le vendredi 10 juin 2016, de 7h à 12h
7079	Eiffage Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la giration des camions pour l'accès au chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Rachais</b>	des deux côtés de la chaussée sur 10 m au droit du n° 3	A partir du vendredi 10 juin 2016 jusqu'au vendredi 30 septembre 2016
7080	Eiffage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur chaussée	<b>Rue Docteur Bouchut</b>	sur 100 m à l'Ouest de la rue des Cuirassiers chaussée Sud, sur 100 m à l'Ouest de la rue des Cuirassiers	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au vendredi 24 juin 2016, de 8h à 12h
7081	Jean Rivière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours d'Herbouville</b>	sur 4 m au droit du n° 30	A partir du vendredi 10 juin 2016 jusqu'au dimanche 10 juillet 2016
7082	Plastalver	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble au moyen d'une véhicule nacelle	le stationnement sera autorisé pour un véhicule nacelle sur trottoir	<b>Avenue Jean Mermoz</b>	trottoir Nord, sur 20 m au droit du n° 143	Le lundi 13 juin 2016, de 8h à 16h
7083	Dem' Ailoj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place Danton</b>	côté Ouest, sur 10 m au droit du n° 8	Le vendredi 10 juin 2016, de 7h30 à 17h30
7084	Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant les véhicules devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»	<b>Rue Neuve de Monplaisir</b> <b>Avenue des Freres Lumière</b> <b>Rue Neuve de Monplaisir</b>	trottoir Est, sur 20 m au Nord du n° 9 entre l'avenue des Frères Lumière et la rue des Alouettes côté impair, entre l'avenue des Frères Lumière et la rue des Alouettes côté impair, sur 10 m au droit du n° 123 au débouché de l'avenue des Frères Lumière	Les lundi 13 juin 2016 et mardi 14 juin 2016



Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7085	Numérobis Rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Saint Jérôme</b>	côté pair, sur 5 m au droit du n° 4	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au lundi 20 juin 2016
7086	Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Lyon Métropole	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	<b>Quai Arloing</b>	entre le n° 34 et le quai Chauveau	Le lundi 13 juin 2016
7087	Le Progrès	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une soirée à l'ENS	l'accès et le stationnement de 2 véhicules seront autorisés	<b>Place de l'école</b>	(accès par l'allée d'Italie)	Le jeudi 9 juin 2016, de 17h à 23h
7088	Mercier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion muni d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur chaussée	<b>Rue Mercière</b>	trottoir impair, sur 20 m au droit du n° 15 entre la rue Dubois et la rue des Bouquetiers sur 15 m au droit du n° 15	Le lundi 13 juin 2016, de 7h à 9h
7089	Bc Rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Creuzet</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 22	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au mardi 28 juin 2016
7090	Gresivaudan Sas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Paul Bert</b>	sur 10 m au droit du n° 50	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au mercredi 13 juillet 2016
7091	L'association Baila Conmigo / N° 000702	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un bal	des démonstrations de danse seront autorisées	<b>Place des Terreaux</b>	(montage dès 16h)	Le mercredi 13 juillet 2016, de 18h à 22h
7092	Bonnefond Environnement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Villeneuve</b>	côté impair, entre le boulevard de la Croix Rousse et le n° 1	Le vendredi 17 juin 2016, de 7h à 17h
7093	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur un réseau d'assainissement (grilles eaux pluviales)	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Quai Charles de Gaulle</b>	sens Nord/Sud, entre le n° 200 (Interpol) et la commune de Villeurbanne	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au vendredi 24 juin 2016, de 9h à 17h
7094	Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé dans le couloir bus le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Docteur Gailleton</b>	sur 30 m, entre la rue Franklin et la rue Condé entre le n° 38 et la rue Franklin	A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016, de 9h à 16h A partir du mercredi 8 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016, de 7h30 à 16h30
7095	Jean Rivière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Eugène Pons</b>	côté impair, sur 5 m au droit du n° 51	A partir du vendredi 10 juin 2016 jusqu'au mercredi 15 juin 2016

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7096	Quartier Libre/ N° 000623	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation commerciale	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Bourgelat</b>	sur 4 emplacements, le long de l'Eglise d'Ainay	A partir du mardi 19 juillet 2016 jusqu'au vendredi 22 juillet 2016, de 18h à 1h
			projection de cinema sera autorisée	<b>Place d'Ainay</b>		A partir du mardi 19 juillet 2016 jusqu'au vendredi 22 juillet 2016, de 21h à 1h
7097	La Professionnelle du Nettoyage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de vitres à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite sur trottoir à l'avancement du chantier	<b>Rue Chaponnay</b>	le long de l'immeuble de la Préfecture	Le lundi 13 juin 2016, de 7h à 19h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Pierre Corneille</b>		
7098	Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Quai des Etroits</b>	au droit des n° 8 à 12	A partir du lundi 13 juin 2016, 7h30, jusqu'au vendredi 17 juin 2016, 17h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		dans les deux sens de la circulation, entre le n° 5 et la limite de la commune de la Mulatière	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit des n° 8 à 12	
7099	Karakib / N° 000687	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de manifestations	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Chazière</b>	au droit du n° 25 sur 7 emplacements	A partir du samedi 23 juillet 2016, 9h, jusqu'au dimanche 24 juillet 2016, 4h
						A partir du samedi 20 août 2016, 9h, jusqu'au dimanche 21 août 2016, 4h
						A partir du samedi 9 juillet 2016, 9h, jusqu'au dimanche 10 juillet 2016, 4h
						A partir du samedi 2 juillet 2016, 9h, jusqu'au dimanche 3 juillet 2016, 4h
						A partir du samedi 27 août 2016, 9h, jusqu'au dimanche 28 août 2016, 4h
						A partir du samedi 16 juillet 2016, 9h, jusqu'au dimanche 17 juillet 2016, 4h
7100	La Dir Centre Est	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Perrache</b>	côté Ouest, entre la rue Nivière Chol et la rue Emile Duployé	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au jeudi 16 juin 2016
7101	Veolia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'eau	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Neyret</b>	sur le trottoir situés au droit du n° 37, les piétons auront obligation de circuler sur le trottoir opposé	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016, de 7h30 à 17h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur la zone de desserte située au droit du n° 20	
					sur les emplacements deux roues situés au droit du n° 37	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7102	La Ddsg	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion muni d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite sur trottoir	<b>Rue Mazenod</b>	trottoir impair, sur 50 m au droit du n° 31	Le lundi 13 juin 2016, de 7h à 17h
7102	La Ddsg	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion muni d'une grue auxiliaire	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Mazenod</b>	sur 50 m au droit du n° 31 des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au droit du n° 31	Le lundi 13 juin 2016, de 7h à 17h
7103	Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance d'hydrant en accord avec le LYVIA n° 201607793	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Aque- ducs</b>	sur 20 m au droit du n° 36 sur 20 m au droit du poteau incendie n° PI 8116 situé au droit du n° 36	A partir du lundi 13 juin 2016, 7h30, jusqu'au mardi 14 juin 2016, 17h30
7104	Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'éclairage public pour le compte de la Ville de Lyon	la circulation des cycles sera interdite la circulation des piétons sera interdite la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Delandine</b> <b>Rue Dugas Montbel</b> <b>Rue Delandine</b> <b>Rue du Président Edouard Herriot</b> <b>Rue Dugas Montbel</b> <b>Rue du Président Edouard Herriot</b> <b>Rue Delandine</b> <b>Rue du Président Edouard Herriot</b> <b>Rue Delandine</b> <b>Rue Dugas Montbel</b>	sur 15 m au droit du n° 6 trottoir pair, sur 20 m au droit du n° 10 trottoir pair, sur 20 m au droit du n° 6 trottoir pair, sur 15 m au droit du n° 66 sur 30 m au droit du n° 10 sur 15 m au droit du n° 66 sur 15 m en face du n° 4 côté pair, sur 15 m au droit du n° 66 côté impair, sur 15 m en face du n° 4 côté pair, sur 30 m au droit du n° 10	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016
7105	Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant les véhicules devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»	<b>Rue Saint Ger- vais</b>	trottoir Est, entre l'avenue des Frères Lumière et la rue Saint Fulbert entre la rue Saint Fulbert et l'avenue des Frères Lumière des deux côtés de la chaussée, entre la rue Saint Fulbert et l'avenue des Frères Lumière au débouché de la rue Saint Fulbert	Le lundi 13 juin 2016, de 7h30 à 18h30 Le lundi 13 juin 2016 Le lundi 13 juin 2016, de 7h30 à 18h30

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7106	L'association Cercle de la Première Compagnie Sapeurs Pompiers / N° 000612	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de bals	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Pierre Corneille</b>	de la rue de Bonnel au cours Lafayette	A partir du mercredi 13 juillet 2016, 8h, jusqu'au vendredi 15 juillet 2016, 8h
				<b>Rue Rabelais</b>	entre la rue Pierre Corneille et la rue Molière	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Pierre Corneille</b>	du n° 88 au n° 94 et du n° 99 au n° 103	
				<b>Rue Rabelais</b>	des 2 côtés, de l'avenue Marechal de Saxe à la rue Pierre Corneille	
7107	Nouvetra, Sogea, Ebm, Stracchi, Rampa et Albertazzi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur un réseau d'assainissement pour le Sytral C3	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Cours Lafayette</b>	sens Ouest/Est, voie Nord, entre la rue Bellecombe et la rue Sainte Geneviève	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au vendredi 1 juillet 2016
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		partie comprise entre la rue Bellecombe et la rue Sainte Geneviève	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée entre la rue Bellecombe et la rue Sainte Geneviève	
				<b>Rue Bellecombe</b>	des deux côtés de la chaussée, sur 50 m au Nord du cours Lafayette	
7108	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondage	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Garibaldi</b>	sens Nord / Sud, sur 20 m au droit du n° 256	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au vendredi 24 juin 2016, de 9h à 16h
				<b>Boulevard Marius Vivier Merle</b>	voie Ouest, sur 15 m au droit du n° 45	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Garibaldi</b>	côté pair, sur 10 m au Sud de la rue d'Arménie	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au vendredi 24 juin 2016
7109	Le Ny	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en hauteur avec une nacelle élévatrice de personne	la circulation des piétons sera interdite	<b>Quai Pierre Scize</b>	sur le trottoir situé au droit du n° 55	Le lundi 13 juin 2016, de 7h30 à 17h30
			la circulation des véhicules sera interdite		dans la contre-allée située au droit du n° 55	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit du n° 55	
7110	Création Design Publicitaire	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place de publicité sur la palissade de chantier, sous réserve de l'autorisation de la DECA	la circulation des cycles sera interdite dans la bande qui leur est réservée	<b>Rue Général Mouton Duvernet</b>	sens Nord/Sud, sur 100 m au Sud de l'avenue Félix Faure	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au mardi 14 juin 2016
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 100 m au Sud de l'avenue Félix Faure	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Est, sur 20 m au Sud de l'avenue Félix Faure	
7111	Rabuel Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Dumont</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 20	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au dimanche 26 juin 2016, de 7h30 à 19h
7112	Ert	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de cables	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue du Pensionnat</b>	sur 15 m au droit du n° 80	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 15 m au droit du n° 80	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7113	Montchat en Fête / N° 000552	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de Montchat en Fête	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place du Château</b>	le long de l'Eglise, jusqu'à la rue Charles Richard	Le lundi 13 juin 2016, de 6h à 12h A partir du jeudi 9 juin 2016, 21h, jusqu'au vendredi 10 juin 2016, 9h
7114	Trans Ajolans	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès de véhicules lourds à une zone de chantier	la circulation des piétons sera interrompue	<b>Montée Saint Barthélemy</b>	au droit de l'accès au n° 40, et en sortie du jardin du Rosaire durant les phases de levage des charges	Les lundi 20 juin 2016 et mardi 21 juin 2016, de 10h à 17h30
7114	Trans Ajolans	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès de véhicules lourds à une zone de chantier	la circulation des véhicules lourds de l'entreprise sera autorisée dans le sens Sud - Nord	<b>Montée Saint Barthélemy</b>	entre l'accès au n° 40 et la place de l'Antiquaille, la circulation sera gérée par des hommes-traffic	Les lundi 20 juin 2016 et mardi 21 juin 2016, de 10h à 17h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit de l'accès au n° 40	
			la circulation sera interrompue par période ponctuelles de courte durée pour permettre le passage de véhicules lourds à contre-sens		entre l'accès au n° 40 et la place de l'Antiquaille, la circulation sera gérée par des hommes-traffic	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre la montée des Chazeaux et l'angle du bâtiment situé au n° 43	A partir du lundi 20 juin 2016, 7h, jusqu'au mardi 21 juin 2016, 17h30
7115	Soterly	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Crépet</b>	trottoir Sud, entre le n° 18 et le n° 40	A partir du mardi 7 juin 2016 jusqu'au vendredi 10 juin 2016
7116	Asten Sas Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Pierre Corneille</b>	des deux côtés de la chaussée, sur 50 m au droit du n° 68 des deux côtés de la chaussée, sur 40 m au droit du n° 68	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016
7117	Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Jean Marie Leclair</b>	trottoir Sud, entre le n° 10 et la rue René Cassin	Le mercredi 8 juin 2016, de 7h30 à 17h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le n° 10 et la rue René Cassin	Le mercredi 8 juin 2016, de 7h30 à 17h30
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Avenue René Cassin</b>	sur 15 m au de part et d'autre de la rue Jean Marie Leclair	Le mercredi 8 juin 2016, de 7h30 à 17h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Jean Marie Leclair</b>	entre le n° 10 et la rue René Cassin côté pair, entre le n° 10 et la rue René Cassin	Le mercredi 8 juin 2016, de 7h30 à 17h30 Le mercredi 8 juin 2016
7118	So Ma Co	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès de véhicules lourds à une zone de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Saint Fiacre</b>	au droit du n° 1	A partir du lundi 13 juin 2016, 7h30, jusqu'au lundi 29 mai 2017, 17h30
7119	L'établissement Le Périscope	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Delandine</b>	au droit du n° 13, sur une longueur de 10 m	A partir du jeudi 9 juin 2016 jusqu'au vendredi 30 septembre 2016
7120	Alain Le Ny	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'une descente d'eau pluviale en façade au moyen d'une nacelle	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise au droit de la nacelle	<b>Rue Professeur Ranvier</b>	trottoir Est, au droit de l'école Jean Mermoz située au n° 29	Le vendredi 10 juin 2016, de 7h à 17h
			le stationnement sera autorisé pour un véhicule nacelle sur trottoir			Le vendredi 10 juin 2016, de 7h à 17h



Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7121	Eiffage Travaux Publics	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux préventifs sur chaussée pour le compte du Grand Lyon	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Route de Genas</b>	entre la place Kimmerling et le boulevard Pinel	A partir du jeudi 23 juin 2016 jusqu'au vendredi 1 juillet 2016, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté pair, entre la place Kimmerling et le boulevard Pinel	A partir du jeudi 23 juin 2016 jusqu'au vendredi 1 juillet 2016
7122	Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement	la circulation des piétons sera balisée et gérée en permanence au droit de la fouille par des ponts piétons	<b>Rue Clément Marot</b>	trottoir Nord, entre la rue Léopold Sédar Senghor et la rue Simone de Beauvoir	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au mardi 14 juin 2016
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre la rue Léopold Sédar Senghor et la rue Simone de Beauvoir	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Léopold Sédar Senghor et la rue Simone de Beauvoir	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7123	Jean Lefévre Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18 en fonction des besoins du chantier	<b>Rue Berthe Morisot</b>	entre la rue Genton et la rue Rosa Bonheur	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au vendredi 29 juillet 2016
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Genton et la rue Rosa Bonheur	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
7124	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue des Rancy</b>	entre la rue Léon Jouhaux et la rue Garibaldi	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au mercredi 15 juin 2016, de 9h à 16h
				<b>Rue Garibaldi</b>	contre allée Est, sens Sud/Nord entre la rue du Pensionnat et la rue de la Rize	
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue des Rancy</b>	entre la rue Léon Jouhaux et la rue Garibaldi	
				<b>Rue Garibaldi</b>	contre allée Est, sens Sud/Nord entre la rue du Pensionnat et la rue de la Rize	
			les véhicules circulant dans le sens Nord/Sud devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»		entre la rue de la Rize et la rue du Pensionnat	
			les véhicules circulant dans le sens Ouest/Est devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»	<b>Rue des Rancy</b>	entre la rue Garibaldi et la rue Léon Jouhaux	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet	
7125	La Mairie du 7 <sup>ème</sup>	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'inauguration de la caserne pompiers Lyon Monchat	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Montesquieu</b>	de la rue Rochette à la rue de la Madeleine	Le vendredi 24 juin 2016, de 16h30 à 19h	
				<b>Rue Saint Michel</b>	de la rue Creuzet à la rue de la Madeleine		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de la Madeleine</b>	de la rue de la Thibaudière à la Grande rue de la Guillotière	Le vendredi 24 juin 2016, de 14h à 19h	
				<b>Place Saint Louis</b>	des deux côtés, entre la rue de la Thibaudière et la Grande rue de la Guillotière		
7126	Les Menuiseries de Saint Germain	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Séze</b>	sur 6 m au droit de l'immeuble situé au n° 54	A partir du vendredi 10 juin 2016 jusqu'au samedi 30 juillet 2016	
7127	Direction de la Propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de nettoyage de chaussée	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Professeur Joseph Nicolas</b>	entre la rue de la Meuse et l'avenue Mermoz	Le lundi 13 juin 2016, de 6h à 12h	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté impair, entre la rue de la Meuse et l'avenue Mermoz		
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier				
7128	Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Avenue Esquirol</b>	entre le cours Eugénie et la rue Viala	A partir du mardi 14 juin 2016 jusqu'au lundi 20 juin 2016, de 9h à 16h	
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés, entre le cours Eugénie et la rue Viala	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au lundi 20 juin 2016, de 7h à 17h	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			au débouché sur le cours Eugénie	A partir du mardi 14 juin 2016 jusqu'au lundi 20 juin 2016, de 9h à 16h
			les véhicules circulant dans le sens Ouest/Est devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP» obligatoire				
7129	Escot	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Orange	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Général Gouraud</b>	ôté impair, sur 10 m au droit du n° 13	Le lundi 13 juin 2016	
7130	Luca Théâtre / N° 000699	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation culturelle	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Chazière</b>	au droit du n° 25 sur 8 emplacements	A partir du mardi 28 juin 2016, 16h, jusqu'au jeudi 30 juin 2016, 0h	
7131	Berlioz Curlet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de mise en peinture de devanture à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite sur trottoir	<b>Rue Grenette</b>	trottoir Sud, sur 20 m à l'Ouest de la rue de la République	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		chaussée Sud, sur 20 m à l'Ouest de la rue de la République		
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir	<b>Rue de la République</b>	côté Ouest, sur 20 m au droit du n° 24		
				<b>Rue Grenette</b>	trottoir Sud, sur 10 m à l'Ouest de la rue de la République		
7132	Cie Arnold Schmurz / N° 000778	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation culturelle	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Docteur Edmond Locard</b>	côté pair, en face du n° 15 sur 10 m	Le mercredi 27 juillet 2016, de 19h à 23h	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7133	Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Ney</b>	côté impair (Est) sur 9 m entre le cours Lafayette et le n° 105	A partir du vendredi 10 juin 2016 jusqu'au mercredi 6 juillet 2016
7134	Fontanel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une emprise de chantier et d'un passage piétons couvert	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Kimmerling</b>	trottoir impair, entre le n° 5 et l'avenue Lacassagne	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au mardi 13 juin 2017
7134	Fontanel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une emprise de chantier et d'un passage piétons couvert	la circulation des piétons sera interdite	<b>Avenue Lacassagne</b>	trottoir pair, sur 75 m à l'Ouest de la rue Kimmerling	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au mardi 13 juin 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Kimmerling</b>	côté pair, sur 75 m à l'Ouest de la rue Kimmerling côté impair, entre le n° 5 et l'avenue Lacassagne	
7135	Ert	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de câble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Maréchal de Saxe</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 151	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016
7136	Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18 en fonction des besoins de l'entreprise	<b>Rue Doyen Georges Chapas</b>	au droit du mur pignon du bâtiment 330 A et B	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au lundi 25 juillet 2016
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Place Bachaga Boualem</b>	entre le n° 330 A et B et le n° 333 F	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	<b>Rue Doyen Georges Chapas</b>	au droit du mur pignon du bâtiment n° 330 A et B	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre le n° 330 A et B et le n° 333 F	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Place Bachaga Boualem</b> <b>Rue Doyen Georges Chapas</b>	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 330 A et B et le n° 333 F	
7137	Serpellet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'éclairage public Ville de Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type «KR11»	<b>Rue du Bourbonnais</b>		A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au vendredi 24 juin 2016
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Ouest, en face des n° 124 et n° 126	
7138	Gauthey	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de canalisations ERDF	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Amédée Bonnet</b>	partie comprise entre la rue de Créqui et la rue Duguesclin	Le jeudi 9 juin 2016, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»		au débouché sur la rue de Créqui	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7139	Se Levage Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Mathieu Varille</b>	trottoir Nord, entre le boulevard Yves Farge et le n° 3	Le lundi 13 juin 2016, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18		entre le boulevard Yves Farge et le n° 3	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre le boulevard Yves Farge et le n° 3	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le boulevard Yves Farge et le n° 3	
7140	Geotec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages géologiques	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue de Saint Cyr</b>	trottoir Est, sur 50 m de part et d'autre du chemin de Ferrand	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au mardi 14 juin 2016
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		Un alternat manuel s'effectuera sur la commune de St Didier, sur la chaussée Ouest, de part et d'autre du chemin de Ferrand	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au mardi 14 juin 2016, de 9h à 16h30
			la circulation des véhicules sera interdite		chaussée Est, sens Sud/Nord, sur 50 m de part et d'autre du chemin de Ferrand	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur 50 m, de part et d'autre du chemin de Ferrand	
7141	Roverway 2016 / N° 00078	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation au parc de Gerland	l'arrêt de cars sera autorisé lors des opérations de pose et dépose des participants	<b>Avenue Jean Jaurés</b>	au Sud de l'allée Pierre de Courbertin	Le mercredi 3 août 2016, de 14h à 20h
7142	Meliodon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Arloing</b>	côté Ouest, sur 10 m au droit du n° 10	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au lundi 27 juin 2016
7143	Buty	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage avec une grue mobile de 50 T	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue d'Oran</b>	sur le trottoir situé sous la charge durant les phases de levage	Le lundi 13 juin 2016, de 7h à 19h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7144	Rabuel Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Dumont</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 20	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au mercredi 13 juillet 2016, de 7h30 à 19h
7145	Se Levage Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue André Philip</b>	trottoir Ouest, entre la rue Dunois et la rue Servient	Le samedi 11 juin 2016, de 8h à 18h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Servient et la rue Dunois	
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés, entre la rue Servient et la rue Dunois	A partir du vendredi 10 juin 2016 jusqu'au samedi 11 juin 2016
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché sur la rue Servient	Le samedi 11 juin 2016, de 8h à 18h
			les véhicules devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7146	L'établissement Français du Sang Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le stationnement de véhicules médicalisés	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Président Edouard Herriot</b>	sur 20 m au droit du n° 8 (place PMR et zone de desserte comprises)	Les mardi 14 juin 2016 et mercredi 15 juin 2016, de 6h à 21h
7147	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'ERDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Catherine Favre</b>	sur 15 m au droit du n° 10	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au samedi 18 juin 2016, de 7h à 17h
7147	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'ERDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Catherine Favre</b>	sur 15 m au droit du n° 10	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au samedi 18 juin 2016, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 15 m au droit du n° 10	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au samedi 18 juin 2016
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 15 m au droit du n° 10	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au samedi 18 juin 2016, de 7h à 17h
			un pont lourd sera positionné sur la fouille hors période de chantier afin de préserver le cheminement piétons et la circulation des véhicules			
7148	La Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'éclairage public	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Docteur Long</b>	côté impair, sur 15 m au droit du n° 67	Le lundi 13 juin 2016
7149	Coiro Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Sébastien Gryphe</b>	des deux côtés, entre la rue Chevreul et la rue de l'Université	A partir du lundi 13 juin 2016 jusqu'au vendredi 24 juin 2016
				<b>Rue Pasteur</b>	des deux côtés de la chaussée, sur 50 m au Sud de la rue Chevreul	
7150	Clemessy	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte du Sytral	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Arloing</b>	côté Ouest, sur 15 m au droit du n° 29	Les mardi 14 juin 2016 et lundi 20 juin 2016
7151	Millon Sarl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Million	<b>Rue Roger Salengro</b>	trottoir Nord, entre le n° 14 et n° 18	Le mardi 14 juin 2016
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		entre le n° 14 et n° 18	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 14 et n° 18	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7152	Zyva / N° 000647	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la fête de la musique	le stationnement de véhicules techniques sera autorisé	<b>Rue Alexandre Luigini</b>		A partir du mardi 21 juin 2016, 8h, jusqu'au mercredi 22 juin 2016, 0h
			une animation sera autorisée	<b>Place Louis Pradel</b>	(montage dès 9 heures)	Le mardi 21 juin 2016, de 17h à 23h30
7153	Lafont Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de lavage à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Cavenne</b>	trottoir Ouest, entre la rue de l'Université et la place Ollier	A partir du mardi 14 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016, de 7h à 17h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens de part et d'autre de l'emprise de chantier		entre la rue de l'Université et la rue Salomon Reinach	



Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet	
7153	Lafont Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de levage à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des véhicules sera gérée par le personnel de chantier dans le carrefour suivant	<b>Rue Cavenne</b>	au débouché sur la rue de l'Université	A partir du mardi 14 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016, de 7h à 17h	
7153	Lafont Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de levage à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Cavenne</b>	entre la rue de l'Université et la rue Salomon Reinach	A partir du mardi 14 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016, de 7h à 17h	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			des deux côtés de la chaussée, entre la rue de l'Université et la rue Salomon Reinach	A partir du mardi 14 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016
			le tourne à droite sera interdit	<b>Rue de l'Université</b>	des deux côtés de la chaussée, au droit du n° 7	A partir du mardi 14 juin 2016 jusqu'au vendredi 17 juin 2016, de 7h à 17h	
7154	Alman	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage avec une grue mobile de 35 tonnes	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue de Flesselles</b>	sur le trottoir situé au droit du n° 4	Le mardi 14 juin 2016, de 7h à 18h	
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre le n° 8 et la rue Pierre Blanc		
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Pierre Blanc et la rue des Chartreux		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée entre la rue des Chartreux et le n° 8		
			les véhicules circulant à contresens auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité «STOP»		au débouché sur la rue Pierre Blanc		
7155	Conseil de Développement de la Métropole / N° 000731	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation au parc de la Cerisaie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Chazière</b>	au droit du n° 25 sur 3 emplacements	Le mercredi 29 juin 2016, de 15h à 22h	
7156	Meldeco	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours d'Herbouville</b>	côté Ouest, sur 15 m au droit du n° 37	A partir du mardi 14 juin 2016 jusqu'au jeudi 16 juin 2016, de 7h30 à 19h	
7157	Essence Ciel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion muni d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite sur trottoir	<b>Rue Danielle Faynel Duclos</b>	trottoir impair, sur 30 m au droit du n° 3	Le mardi 14 juin 2016, de 7h30 à 17h	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 30 m au droit du n° 3		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 20 m au droit du n° 3		
7158	La Dlgf de la Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Jean Jaurès</b>	au droit des n°s 188 à 198	A partir du vendredi 17 juin 2016 jusqu'au mercredi 22 juin 2016	
7159	Fedev / N° 000732	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Street Show Friendies	des animations seront autorisées	<b>Place Charles Béraudier</b>		Les mercredi 29 juin 2016 et mercredi 6 juillet 2016, de 15h30 à 17h30	
				<b>Place Louis Pradel</b>		Le samedi 2 juillet 2016, de 15h30 à 17h30	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7160	Entreprises Savi - Jbm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion muni d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	<b>Boulevard Marius Vivier Merle</b>	sur 15 m au droit de l'entrée du cours Oxygène (sur voie pompier)	Le mardi 14 juin 2016, de 6h à 10h
7161	La Marie du 6 <sup>ème</sup> / N° 000797	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation	des installations seront autorisées	<b>Place Kléber</b>		Le vendredi 1 juillet 2016, de 18h à 22h
7162	Freesons / N° 000706	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête de la Musique	des animations seront autorisées	<b>Place du Huit Mai 1945</b>	montage dès 14h	Le mardi 21 juin 2016, de 17h à 0h

**Registre de l'année 2016**

L'original de chaque arrêté du Maire peut être consulté dans son intégralité au service Occupation Temporaire de l'Espace Public - 11 rue Pizay - 69001 Lyon - Les jours ouvrables aux heures d'ouverture

**Délégation Générale aux Ressources Humaines** (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Pamir	Nadia	Adjoint administratif 2 <sup>e</sup> classe	Stagiaire	25/04/2016	Education	Nomination stagiaire
Decloitre	Rachel	Adjoint du patrimoine	Non titulaire	01/06/2016	Musée de l'Impri-merie	Recrutement non titulaire complément temps partiel
Ros	Pascaline	Adjoint administratif	Non titulaire	25/05/2016	Archéologie	Recrutement non titulaire complément temps partiel
Stachowiak	Jade	Attachée Territorial	Contractuel	01/07/2016	Ressources et contrôle de gestion RHh	Recrutement non titulaire complément temps partiel
Gaud	Meryl	Adjoint technique 2 <sup>e</sup> classe	titulaire	15/06/2016	Opéra	Recrutement par mutation
Joubert	Xavier	Adjoint technique pal 2 <sup>e</sup> classe	titulaire	15/06/2016	Opéra	Recrutement par mutation
Bourcet	Julien	Adjoint du patrimoine	Non titulaire	01/05/2016	MBA	Recrutement remplaçant
Dossus	Thomas	Chargé de Mission	Contractuel	24/05/2016	Groupe politique	Recrutement remplaçant
Raelina	Rojomala-Daniela	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Contractuel	23/05/2016	Gestion administrative du personnel	Recrutement remplaçant
Saingery	Fabien	Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe	Non titulaire	01/05/2016	Maison de la Danse	Recrutement remplaçant
Kelatma	Naouel	Rédacteur	Stagiaire	01/03/2016	Commande publique	ST : nomination stagiaire catégorie B
Roure	Aymeric	Adjoint technique 2 <sup>e</sup> classe	Stagiaire	01/05/2016	DLGF	ST : Congé pour stage et nomination stagiaire

## INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

### Direction des marchés publics - Avis

Les avis d'appel public à la concurrence sont disponibles sur le site internet de la Ville de Lyon à l'adresse suivante : [www.marchespublics.lyon.fr](http://www.marchespublics.lyon.fr)

### Déclarations préalables de travaux déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 23 au 28 mai 2016

DP 069 383 16 01048 déposée le 23 mai 2016 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 23 - 25 rue Julien Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 509 m<sup>2</sup> - Demandeur : Clovis 116 rue Ferdinand Buisson 69003 Lyon - Mandataire : M. Nadaud Jean-François

DP 069 382 16 01049 déposée le 23 mai 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 14 cours Verdun Lyon 2<sup>e</sup> Superficie du terrain : 84333 m<sup>2</sup> - Demandeur : SNCF Réseau 78 rue Villette 69425 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Wolff Antoine

DP 069 387 16 01050 déposée le 23 mai 2016 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 140 rue de Gerland Lyon 7<sup>e</sup> Superficie du terrain : 528 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Boutonnet Vincent 30 rue Truffaut 75017 Paris

DP 069 382 16 01051 déposée le 23 mai 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 102 rue du Président Edouard Herriot Lyon 2<sup>e</sup> Superficie du terrain : 403 m<sup>2</sup> - Demandeur : Seiko France 9 chemin de Palente 25000 Besançon - Mandataire : M. Laniez Hervé

DP 069 385 16 01052 déposée le 23 mai 2016 - Projet : Coupe et abattage d'arbres - Terrain : 10 avenue de Ménival Lyon 5<sup>e</sup> Superficie du terrain : 69405 m<sup>2</sup> - Demandeur : Besacier Jardinier 46 rue des Saignes 69480 Lucenay - Mandataire : M. Besacier Stéphane

DP 069 383 16 01053 déposée le 23 mai 2016 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 236 rue Garibaldi Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 250 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Selwa Robin 58 rue Garibaldi 69006 Lyon

DP 069 382 16 01054 déposée le 23 mai 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 28 rue de Brest Lyon 2<sup>e</sup> Superficie du terrain : 88 m<sup>2</sup> - Demandeur : Bijouterie Gemme 15 cours Lafayette 69006 Lyon - Mandataire : M<sup>me</sup> Devinaz Véronique

DP 069 386 16 01055 déposée le 23 mai 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 63 avenue Foch Lyon 6<sup>e</sup> Superficie du terrain : 953 m<sup>2</sup> - Demandeur : Malmis 2 107 rue Boileau 69006 Lyon - Mandataire : M. Thevenin Laurent

DP 069 384 16 01056 déposée le 23 mai 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 31 rue d'Ivry Lyon 4<sup>e</sup> Superficie du terrain : 80 m<sup>2</sup> - Demandeur : M<sup>me</sup> Delestrade Emilie 31 rue d'Ivry 69004 Lyon

DP 069 383 16 01057 déposée le 23 mai 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 98 rue Baraban Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 278 m<sup>2</sup> - Demandeur : M<sup>me</sup> Billebaud Annick 98 rue Baraban 69003 Lyon

DP 069 381 16 01058 déposée le 23 mai 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 2 rue Romarin Lyon 1<sup>er</sup> Superficie du terrain : 329 m<sup>2</sup> - Demandeur : Malmaf 2 rue Romarin 69001 Lyon - Mandataire : M. Malmasson Philippe

DP 069 384 16 01059 déposée le 23 mai 2016 - Projet : Réfection et modification de toiture - Terrain : 18 rue Justin Godart Lyon 4<sup>e</sup> Superficie du terrain : 216 m<sup>2</sup> - Demandeur : Alain Le Ny 3 chemin de Bois Longe 69574 Dardilly Cedex - Mandataire : M. Le Ny Arnaud

DP 069 384 16 01060 déposée le 24 mai 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 155 boulevard de la Croix-Rousse Lyon 4<sup>e</sup> Superficie du terrain : 502 m<sup>2</sup> - Demandeur : Kapital Transaction 155 boulevard de la Croix-Rousse 69004 Lyon - Mandataire : M<sup>me</sup> Bruneel Cécile

DP 069 383 16 01061 déposée le 24 mai 2016 - Projet : Changement de destination d'un local artisanal en local commercial - Terrain : 39 avenue Lacassagne Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 324 m<sup>2</sup> - Demandeur : M<sup>me</sup> Rana Rozina 11 rue Jean-Baptiste Durand 69100 Villeurbanne

DP 069 389 16 01062 déposée le 24 mai 2016 - Projet : modification de façade - Terrain : 1-3 rue Nérard Lyon 9<sup>e</sup> Superficie du terrain : 934 m<sup>2</sup> - Demandeur : La Foncière d'Habitat Humanisme 9 rue Mathieu Varille 69007 Lyon - Mandataire : M. Girodon Thomas

DP 069 383 16 01063 déposée le 24 mai 2016 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 70 avenue Lacassagne Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 269 m<sup>2</sup> - Demandeur : Bat Neslys 71 avenue du Progrès 69680 Chassieu - Mandataire : M. Ocak

DP 069 384 16 01064 déposée le 24 mai 2016 - Projet : Ravalement de façade et modification de clôture - Terrain : 14 rue Hermann Sabran Lyon 4<sup>e</sup> Superficie du terrain : 2914 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sahlmas 21 rue d'Aubigny 69003 Lyon - Mandataire : M. Rapatel Fabien

DP 069 382 16 01065 déposée le 24 mai 2016 - Projet : Réfection de toiture et de souches de cheminée - Terrain : 4 rue des Templeiers Lyon 2<sup>e</sup> Superficie du terrain : 171 m<sup>2</sup> - Demandeur : Certa Toiture 252 rue Benoît Mulsant 69400 Villefranche-sur-Saône - Mandataire : M<sup>me</sup> Gonin Laurianne

DP 069 385 16 01066 déposée le 24 mai 2016 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 38 rue du Boeuf Lyon 5<sup>e</sup> Superficie du terrain : 673 m<sup>2</sup> - Demandeur : Certa Toiture 252 rue Benoît Mulsant 69400 Villefranche-sur-Saône - Mandataire : M<sup>me</sup> Gonin Laurianne

DP 069 383 16 01067 déposée le 24 mai 2016 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 268 rue Paul Bert Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 1789 m<sup>2</sup> - Demandeur : Champagne Facades 24 rue Jean-Claude Bartet 69544 Champagne-au-Mont-d'Or Cedex - Mandataire : M. Fraisse Julien

DP 069 385 16 01068 déposée le 24 mai 2016 - Projet : Changement de menuiseries et modification de toiture - Terrain : 1 rue Saint-Alexandre Lyon 5<sup>e</sup> Superficie du terrain : 249 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Petiot Julien 62 rue Mercière 69002 Lyon

DP 069 383 16 01069 déposée le 24 mai 2016 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 12 rue de l'Épée Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 399 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Tamburini 5 rue Pizay 69001 Lyon - Mandataire : M. Revol Aurélien

DP 069 385 16 01070 déposée le 24 mai 2016 - Projet : Ravalement de façade, changement des menuiseries et modification de toiture - Terrain : 32 boulevard des Castors Lyon 5<sup>e</sup> Superficie du terrain : 6157 m<sup>2</sup> - Demandeur : Grand Lyon Habitat 2 place de Francfort 69444 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Beraud François

DP 069 382 16 01071 déposée le 24 mai 2016 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 5 quai Jules Courmont Lyon 2<sup>e</sup> Superficie du terrain : 463 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Tamburini 5 rue Pizay 69001 Lyon - Mandataire : M. Revol Aurélien

DP 069 384 16 01072 déposée le 24 mai 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 13 rue d'Austerlitz Lyon 4<sup>e</sup> Superficie du terrain : 331 m<sup>2</sup> - Demandeur : Boulangerie Caclin 19 bis rue Pierre Brunier 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : M. Caclin Philippe

DP 069 385 16 01073 déposée le 24 mai 2016 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Terrain : 6 rue Docteur Augros Lyon 5<sup>e</sup> Superficie du terrain : 120 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Vachon Gérard 6 rue du Docteur Augros 69005 Lyon

DP 069 385 16 01074 déposée le 25 mai 2016 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 20 rue des Fossés de Trion Lyon 5<sup>e</sup> Superficie du terrain : 2281 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Audain Stéphane 20 rue des Fossés de Trion 69005 Lyon

DP 069 385 16 01075 déposée le 25 mai 2016 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 59 montée du Chemin Neuf Lyon 5<sup>e</sup> Superficie du terrain : 4433 m<sup>2</sup> - Demandeur : Communauté du Chemin Neuf 49 montée du Chemin Neuf 69005 Lyon - Mandataire : M. Horesny Alex

DP 069 387 16 01076 déposée le 25 mai 2016 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 157 avenue Berthelot Lyon 7<sup>e</sup> Superficie du terrain : 710 m<sup>2</sup> - Demandeur : SFR 452 cours du 3<sup>ème</sup> Millénaire 69800 Saint-Priest - Mandataire : M. Masurier Cyril

DP 069 382 16 01077 déposée le 25 mai 2016 - Projet : Installation d'un ascenseur - Terrain : 49 quai Rambaud Lyon 2<sup>e</sup> Superficie du terrain : 5058 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI «Espace Sucrière» 45 quai Rambaud 69002 Lyon - Mandataire : M. Viossat Jean-Paul

DP 069 384 16 01078 déposée le 25 mai 2016 - Projet : Réfection et modification de toiture - Terrain : 14 rue de Cuire Lyon 4<sup>e</sup> Superficie du terrain : 123 m<sup>2</sup> - Demandeur : Les Charpentiers d'aujourd'hui 13 rue Marius Berliet 69380 Chazay d'Azergues - Mandataire : M. Germain Sébastien

DP 069 386 16 01079 déposée le 25 mai 2016 - Projet : Extension d'un local commercial - Surface créée : 24 m<sup>2</sup> - Terrain : 55 rue Garibaldi Lyon 6<sup>e</sup> Superficie du terrain : 186 m<sup>2</sup> - Demandeur : L'Atelier des Sens 193 rue Saint-Denis 75002 Paris - Mandataire : M<sup>me</sup> Cisternas Marie Eugénie

DP 069 387 16 01080 déposée le 26 mai 2016 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 11 rue Simon Fryd Lyon 7<sup>e</sup> Superficie du terrain : 3644 m<sup>2</sup> - Demandeur :

M<sup>me</sup> Le Roux Amélie 3 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne

DP 069 381 16 01081 déposée le 26 mai 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 5 rue Sainte-Catherine Lyon 1<sup>er</sup> Superficie du terrain : 576 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Gibault Pierre 5 rue Sainte-Catherine 69001 Lyon

DP 069 385 16 01082 déposée le 26 mai 2016 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 32 - 34 chemin de Choulans Lyon 5<sup>e</sup> Superficie du terrain : 603 m<sup>2</sup> - Demandeur : M<sup>me</sup> Touil Samia 1 place de Montréal 69007 Lyon

DP 069 388 16 01083 déposée le 26 mai 2016 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 126 rue Professeur Beauvisage Lyon 8<sup>e</sup> Superficie du terrain : 380 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Giraud Steve 2 chemin du Génie 69200 Vénissieux

DP 069 388 16 01084 déposée le 26 mai 2016 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 317 avenue Berthelot Lyon 8<sup>e</sup> Superficie du terrain : 227 m<sup>2</sup> - Demandeur : SNC Askaro 317 avenue Berthelot 69008 Lyon - Mandataire : M<sup>me</sup> Askaro Clara

DP 069 383 16 01085 déposée le 26 mai 2016 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 15 rue Roposte Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 417 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Azencot Henri 15 rue Roposte 69003 Lyon

DP 069 383 16 01086 déposée le 26 mai 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 20 B rue Julien Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 645 m<sup>2</sup> - Demandeur : M<sup>me</sup> Pinamonti Patricia 16 rue Viala 69003 Lyon

DP 069 383 16 01087 déposée le 26 mai 2016 - Projet : Extension d'un logement - Surface créée : 14 m<sup>2</sup> - Terrain : 127 B avenue Lacassagne Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 124 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Jarillot Yannick 122 rue de Montagny 69008 Lyon

DP 069 382 16 01088 déposée le 26 mai 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 28 cours de Verdun Lyon 2<sup>e</sup> Superficie du terrain : 2227 m<sup>2</sup> - Demandeur : Société Nouvelle Hôtel Bristol 28 cours de Verdun 69002 Lyon - Mandataire : M. Lameloise Edouard

DP 069 387 16 01089 déposée le 26 mai 2016 - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 29 avenue Jean Jaurès Lyon 7<sup>e</sup> Superficie du terrain : 270 m<sup>2</sup> - Demandeur : Roche & Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Mandataire : M<sup>me</sup> Roche-Garin Michèle

DP 069 385 16 01090 déposée le 26 mai 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 5 rue des Macchabées Lyon 5<sup>e</sup> Superficie du terrain : 86 m<sup>2</sup> - Demandeur : M<sup>me</sup> Rouvière Marie Joseph 5 rue des Macchabées 69005 Lyon

DP 069 385 16 01091 déposée le 26 mai 2016 - Projet : Division parcellaire - Terrain : 8 rue Belissen Lyon 5<sup>e</sup> Superficie du terrain : 12570 m<sup>2</sup> - Demandeur : Entraide Pierre Valdo 8 rue Belissen 69005 Lyon - Mandataire : M<sup>me</sup> Chauvinc Chiffre Martine

DP 069 387 16 01092 déposée le 27 mai 2016 - Projet : Installation d'une rampe accès et changement de menuiseries - Terrain : 78 rue Chevreul Lyon 7<sup>e</sup> Superficie du terrain : 2185 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon DGTB 7 / 8 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. le Maire

DP 069 388 16 01093 déposée le 27 mai 2016 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 28 rue Berthy Albrecht Lyon 8<sup>e</sup> Superficie du terrain : 16691 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon DGTB 7 / 8 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. le Maire

DP 069 383 16 01094 déposée le 27 mai 2016 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 245 rue Paul Bert Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 784 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Burin des Rosiers 245 rue Paul Bert 69003 Lyon

DP 069 386 16 01095 déposée le 27 mai 2016 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 21 rue du professeur Weill Lyon 6<sup>e</sup> Superficie du terrain : 297 m<sup>2</sup> - Demandeur : Charpente Martigniat ZI du Pinay 42700 Firminy - Mandataire : M. Duchamp Jean-Gabriel

DP 069 386 16 01096 déposée le 27 mai 2016 - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 21 rue Professeur Weill Lyon 6<sup>e</sup> Superficie du terrain : 297 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI Margal 4 allée des Pêcheurs 69380 Lissieu - Mandataire : Richard François et Jean-Roger

DP 069 381 16 01097 déposée le 27 mai 2016 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Terrain : 10 rue Ozanam Lyon 1<sup>er</sup> Superficie du terrain : 336 m<sup>2</sup> - Demandeur : M<sup>me</sup> Dupuy Marie-Françoise 6 rue de Crimée 69001 Lyon

DP 069 382 16 01098 déposée le 27 mai 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 6 rue Thomassin Lyon 2<sup>e</sup> Superficie du terrain : 254 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Park Young-Houn 6 rue Thomassin 69002 Lyon

DP 069 381 16 01099 déposée le 27 mai 2016 - Projet : Ravèlement de façades - Terrain : 3 rue Camille Jourdan Lyon 1<sup>er</sup> Superficie du terrain : 284 m<sup>2</sup> - Demandeur : Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Mandataire : M<sup>me</sup> Roche-Garin Michèle

DP 069 389 16 01100 déposée le 27 mai 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 2 quai du Commerce Lyon 9<sup>e</sup> Superficie du terrain : 3187 m<sup>2</sup> - Demandeur : Syndicat des Copropriétaires du 2 quai du Commerce 76 rue Louis Blanc 69006 Lyon - Mandataire : M<sup>me</sup> Jaillot Christine

DP 069 383 16 01101 déposée le 27 mai 2016 - Projet : Réfection de toiture et de façade - Terrain : 26 rue Turbil Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 377 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Auvolet Stéphane 33 rue Malesherbes 69006 Lyon

DP 069 384 16 01102 déposée le 27 mai 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 14 rue Calas Lyon 4<sup>e</sup> Superficie du terrain : 415 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Gonin Gabriel 14 rue Calas 69004 Lyon - Mandataire : Sarl Perspectives Patrimoine

DP 069 383 16 01103 déposée le 27 mai 2016 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 12 rue Paul Bourde Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 217 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Gardrat Dominique 12 rue Paul Bourde 69003 Lyon

### **Permis de construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 23 au 28 mai 2016**

PC 069 383 11 00327 M03 déposé le 23 mai 2016 Modificatif - Projet : Démolition d'un bâtiment et construction d'un immeuble de bureaux avec commerces et création de 68 aires de stationnement - Surface créée : 10986 m<sup>2</sup> - Terrain : 15 rue des Cuirassiers Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 2792 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sci du 15 rue des Cuirassiers 30 avenue Kleber 75208 Paris Cedex 16 - Mandataire : M. Weinberg Thomas - Auteur : Aia Architectes 20 rue Lortet 69366 Lyon Cedex 07

PC 069 389 11 00437 M05 déposé le 24 mai 2016 Modificatif - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 189 chambres étudiantes, 19 logements, un commerce et création de 128 aires de stationnement - Terrain : 66-68 rue Marietton Lyon 9<sup>e</sup> Superficie du terrain : 3406 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI Lyon Joannès 2 avenue Lacassagne 69003 Lyon - Mandataire : M. Hoolbecq Fabrice - Auteur : Atelier Vera et Barrand Architectes 7 Quai Général Sarraill 69006 Lyon

PC 069 387 12 00031 M02 déposé le 26 mai 2016 Modificatif - Projet : Réhabilitation d'un bâtiment - Surface créée : 15603 m<sup>2</sup> - Terrain : 31-35 rue de Marseille Lyon 7<sup>e</sup> Superficie du terrain : 6461 m<sup>2</sup> - Demandeur : SNC Université 2011 30 quai Claude Bernard 69007 Lyon - Mandataire : M. Gagneux Jean-Pierre - Auteur : Sud Architectes 27 rue Joannès Carret 69256 Lyon Cedex 09

PC 069 387 14 00232 M03 déposé le 26 mai 2016 Modificatif - Projet : Démolition partielle, extension d'un local commercial et paiement de la participation pour non réalisation de 15 aires de stationnement - Surface créée : 308 m<sup>2</sup> - Terrain : 267 rue Marcel Mérieux Lyon 7<sup>e</sup> Superficie du terrain : 1917 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ninkasi Immobilière Gerland 267 rue Marcel Mérieux 69007 Lyon - Mandataire : M. Fargier Christophe - Auteur : Delers et Associés 601 rue Léopold Le Hon 01000 Bourg en Bresse

PC 069 387 14 00250 T01 déposé le 23 mai 2016 Transfert - Projet : Démolition de bâtiments, construction d'un immeuble de bureaux et création de 95 aires de stationnement - Surface créée : 7161 m<sup>2</sup> - Terrain : 10 rue Pierre Sémard Lyon 7<sup>e</sup> Superficie du terrain : 2583 m<sup>2</sup> - Demandeur : Icade Promotion Tertiaire 35 rue de la Gare 75168 Paris Cedex 19 - Mandataire : M. Simon Hervé - Auteur : Xanadu Architectes 58 bis rue Sala, Hôtel de l'Octroi 69002 Lyon

PC 069 383 15 00285 M01 déposé le 24 mai 2016 Modificatif - Projet : Démolition, construction d'un immeuble de 26 logements et création de 18 aires de stationnement - Surface créée : 1266 m<sup>2</sup> - Terrain : 117-119 rue Baraban Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 637 m<sup>2</sup> - Demandeur : PVH Promoval 45 chemin du Moulin Carron 69570 Dardilly - Mandataire : M. Fouque Régis - Auteur : Sud Architectes 27 rue Joannès Masset CS 10711 69256 Lyon Cedex 09

PC 069 384 15 00358 T01 déposé le 24 mai 2016 Transfert - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement, modification de façade et démolition d'une mezzanine - Surface créée : 58 m<sup>2</sup> - Terrain : 9 rue Joséphin Soulyard Lyon 4<sup>e</sup> Superficie du terrain : 347 m<sup>2</sup> - Demandeur : M<sup>me</sup> Trautvetter-Leclercq Céline 6 rue Jean Jullien 69004 Lyon

PC 069 387 16 00166 déposé le 23 mai 2016 - Projet : Réhabilitation d'un bâtiment et modification de façade - Surface créée : 513 m<sup>2</sup> - Terrain : 46 allée d'Italie Site Monod Lyon 7<sup>e</sup> Superficie du terrain : 48139 m<sup>2</sup> - Demandeur : Neolys 21 boulevard de la Madeleine 75001 Paris - Mandataire : M. Van Appelghem Christian - Auteur : Patriarche et Co 4 allée du Lac de Garde 73375 Le Bourget du Lac Cedex

PC 069 381 16 00167 déposé le 23 mai 2016 - Projet : Changement de destination de local commercial en logement et modification de façade - Terrain : 22 montée des Carmélites Lyon 1<sup>er</sup> Superficie du terrain : 247 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Chaffurin Claude 25 quai Saint-Vincent 69001 Lyon - Auteur : Raaka Architecture 13 rue d'Algérie 69001 Lyon

PC 069 382 16 00168 déposé le 24 mai 2016 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement et changement de menuiseries - Terrain : 27 quai Jean Moulin Lyon 2<sup>e</sup> Superficie du terrain : 208 m<sup>2</sup> - Demandeur : M<sup>me</sup> Asensio-Palazon Laurence 2730 route de Chatillons 74300 Thyez

PC 069 383 16 00169 déposé le 24 mai 2016 - Projet : Extension d'une maison individuelle et modification des façades - Surface créée : 43 m<sup>2</sup> - Terrain : 52 rue de la Balme Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 413 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Bodin Renan 52 rue de la Balme 69003 Lyon - Auteur : M. Cornier Matthieu 65 rue Hénon 69004 Lyon

PC 069 385 16 00170 déposé le 27 mai 2016 - Projet : Création



d'une mezzanine - Surface créée : 43 m<sup>2</sup> - Terrain : 110 quai Pierre Scize Lyon 5<sup>e</sup> Superficie du terrain : 444 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Basset Lionel 16 rue Estragon 69800 Saint-Priest - Auteur : Barn Architecture 42 rue du Bourbonnais 69009 Lyon

PC 069 383 16 00171 déposé le 27 mai 2016 - Projet : Changement de destination d'un local professionnel en crèche et modification de façade - Terrain : 52-54 avenue du Château Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 714 m<sup>2</sup> - Demandeur : Micro Crèche Créchi-Crécha 6 rue Sevigné 69003 Lyon - Mandataire : M<sup>me</sup> Petit et Ramaciotti-Aceti Caroline et Sandrine - Auteur : M. Picard Eric 4 rue Diderot 69001 Lyon

### **Déclarations préalables de travaux délivrées pendant la période du 23 au 28 mai 2016**

DP 069 382 16 00206 Décision du 23 mai 2016 à M. Dalery Didier 76 passage de l'Argue 69002 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 76 passage de l'Argue Lyon 2<sup>e</sup>

DP 069 383 16 00433 Décision du 27 mai 2016 à M. Taricco Stéphane 14 rue Jean Bart 69003 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 14 rue Jean Bart Lyon 3<sup>e</sup>

DP 069 381 16 00462 Décision du 25 mai 2016 à M. Mayaud Norbert 778 chemin du Bief de l'Étang Neuf 01960 Péronnas - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 19 rue du Président Edouard Herriot Lyon 1<sup>er</sup>

DP 069 389 16 00543 Décision du 23 mai 2016 à M. Abline Guillaume 33 rue Littré 69009 Lyon - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 33 rue Littré Lyon 9<sup>e</sup>

DP 069 382 16 00561 Décision du 26 mai 2016 à Stella Fashion 24 rue Vieille du Temple 75004 Paris - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 57 rue du Président Edouard Herriot Lyon 2<sup>e</sup>

DP 069 384 16 00569 Décision du 23 mai 2016 à M. Bansac James 2507 avenue de l'Europe 69140 Rillieux-la-Pape - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 56 rue JoséphinSoulary Lyon 4<sup>e</sup>

DP 069 385 16 00627 Décision du 24 mai 2016 à M. Nesme Veillet Frédéric 24 rue des Macchabées 69005 Lyon - Projet : Réfection de toiture, ravèlement de façade et création d'une mezzanine - Surface créée : 7 m<sup>2</sup> - Terrain : 24 rue des Macchabées Lyon 5<sup>e</sup>

DP 069 385 16 00631 Décision du 24 mai 2016 à 2TCZ 5 route du Chapoly 69290 Saint-Genis-Les-Ollières - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 2 Petite rue Tramassac Lyon 5<sup>e</sup>

DP 069 381 16 00635 Décision du 24 mai 2016 à M. Barnoud Bruno 7 rue Pierre Dupont 69001 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 7 rue Pierre Dupont Lyon 1<sup>er</sup>

DP 069 381 16 00647 Décision du 24 mai 2016 à M<sup>me</sup> Peillon Anne-France 38 rue du Molard- Saint-Jean 01100 Oyonnax - Projet : Modification de façade - Terrain : 25 rue du Président Edouard Herriot Lyon 1<sup>er</sup>

DP 069 381 16 00652 Décision du 24 mai 2016 à Entreprise Denis Vincent 264 route de Genas 69500 Bron - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 37 rue Burdeau Lyon 1<sup>er</sup>

DP 069 381 16 00666 Décision du 24 mai 2016 à Syndicat Copropriété Sainte-Clotilde 12 rue Sainte-Clotilde 69001 Lyon - Projet : Ravèlement de la façade sur cour - Terrain : 12 rue Sainte Clothilde Lyon 1<sup>er</sup>

DP 069 387 16 00676 Décision du 26 mai 2016 à SNC La Villa Domer 4 rue de la République 69001 Lyon - Projet : Changement de destination de bureaux en 4 logements - Terrain : 46 rue Domer Lyon 7<sup>e</sup>

DP 069 388 16 00680 Décision du 23 mai 2016 à Grand Lyon Habitat-Office Public De L'habitat 2 Place de Francfort - CS 13754 69444 Lyon Cedex 03 - Projet : Réfection d'escalier et reprise d'enrobé - Terrain : 129-135 rue Laënnec Lyon 8<sup>e</sup>

DP 069 383 16 00692 Décision du 27 mai 2016 à Sushi Hanaki 19 avenue de Gramont 03200 Vichy - Projet : Réfection de devanture et création de - Surface de plancher - Terrain : 21 rue de la Rize Lyon 3<sup>e</sup>

DP 069 381 16 00700 Décision du 24 mai 2016 à M. Meneghel William 46 chemin de Gattaz Fer 38080 Saint-Alban de Roche - Projet : Changement de destination de 2 logements en 2 hébergements hôtelier - Terrain : 11 quai André Lassagne Lyon 1<sup>er</sup>

DP 069 388 16 00770 Décision du 23 mai 2016 à M. Lengrais Guillaume 43 rue Hugues Guérin 69008 Lyon - Projet : Construction d'une terrasse et modification de façade - Terrain : 14 rue Hugues Guérin Lyon 8<sup>e</sup>

DP 069 383 16 00776 Décision du 27 mai 2016 à M<sup>me</sup> Derei Marie-Ange 34 rue Louis 69003 Lyon - Projet : Construction d'un SPA et modification de façade - Terrain : 34 rue Louis Lyon 3<sup>e</sup>

DP 069 384 16 00789 Décision du 26 mai 2016 à G. Guiraud 30 rue du Chariot d'Or 69004 Lyon - Projet : Ravèlement de façade et modification de toiture - Terrain : 5 rue Villeneuve Lyon 4<sup>e</sup>

DP 069 383 16 00806 Décision du 27 mai 2016 à Cvi Invest 33 rue des Roses 69500 Bron - Projet : Changement de destination de 2 logements en bureaux - Surface créée : 21 m<sup>2</sup> - Terrain : 280 rue Vendôme Lyon 3<sup>e</sup>

DP 069 387 16 00822 Décision du 27 mai 2016 à Asf Toitures

avenue de la Gare 69380 Marcilly d'Azergues - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 32 cours Gambetta Lyon 7<sup>e</sup>

DP 069 388 16 00836 Décision du 26 mai 2016 à Toitures Barski 2 boulevard Jean Moulin 69490 Pontcharra-sur-Turdine - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 107 avenue des Frères Lumière Lyon 8<sup>e</sup>

DP 069 387 16 00843 Décision du 27 mai 2016 à M. Cabeza Jacques 13 avenue de Villapreux 92420 Vaucresson - Projet : Installation d'un portillon - Terrain : 26 Grande rue de la Guillotière Lyon 7<sup>e</sup>

DP 069 386 16 00851 Décision du 25 mai 2016 à Free Mobile 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 83 rue Bellecombe Lyon 6<sup>e</sup>

DP 069 387 16 00860 Décision du 27 mai 2016 à M<sup>me</sup> Petit Claudie 44 rue de Curtieux 42600 Montbrison - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 3 rue Camille Desmoulins Lyon 7<sup>e</sup>

DP 069 387 16 00861 Décision du 27 mai 2016 à M. You Benoit 1 avenue de la Terrasse 69310 Pierre-Bénite - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 11 rue Chateaubriand Lyon 7<sup>e</sup>

DP 069 383 16 00862 Décision du 27 mai 2016 à M. Renard Michel 2 rue Baron Louis 54000 Nancy - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 279 rue Duguesclin Lyon 3<sup>e</sup>

DP 069 387 16 00872 Décision du 26 mai 2016 à Agesca Identification 19 rue du 35e Régiment d'Aviation 69500 Bron - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 6 rue Camille Roy Lyon 7<sup>e</sup>

DP 069 383 16 00873 Décision du 27 mai 2016 à Agesca Identification 19 rue du 35e Régiment d'Aviation 69500 Bron - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 21 rue Sainte-Anne de Baraban Lyon 3<sup>e</sup>

DP 069 387 16 00876 Décision du 26 mai 2016 à SFR 74 rue Salomon Reinach 69007 Lyon - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 52 avenue Jean Jaurès Lyon 7<sup>e</sup>

DP 069 382 16 00881 Décision du 26 mai 2016 à Paulce 8-10 rue Sainte-Marguerite 69110 Sainte-Foy-les-Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 5 rue Grolée Lyon 2<sup>e</sup>

DP 069 382 16 00887 Décision du 26 mai 2016 à Copropriété du 15 rue Emile Zola 50-54 cours Lafayette 69003 Lyon - Projet : Ravèlement des façades - Terrain : 15 rue Emile Zola Lyon 2<sup>e</sup>

DP 069 387 16 00891 Décision du 27 mai 2016 à OLPPR Centre Maria Dubost 280 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 280 avenue Jean Jaurès Lyon 7<sup>e</sup>

DP 069 383 16 00905 Décision du 27 mai 2016 à M. Pallandre Jean-Pierre 221 avenue Lacassagne 69003 Lyon - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 221 avenue Lacassagne Lyon 3<sup>e</sup>

DP 069 383 16 00910 Décision du 27 mai 2016 à Plenitude Sarl 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 28 - 30 rue Danton Lyon 3<sup>e</sup>

DP 069 382 16 00955 Décision du 26 mai 2016 à Indivision Martinet 7 rue Denuzière 69002 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 7 rue Denuzière Lyon 2<sup>e</sup>

DP 069 383 16 00967 Décision du 27 mai 2016 à M. Martinez Valentin 29 rue Saint-Michel 69007 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 7 rue Saint-Jacques Lyon 3<sup>e</sup>

DP 069 381 16 00971 Décision du 25 mai 2016 à Collège Saint-Louis Saint-Bruno 1 cours Général Giraud 69001 Lyon - Projet : Installation d'un ascenseur - Terrain : 1 cours Général Giraud Lyon 1<sup>er</sup>

DP 069 382 16 00975 Décision du 26 mai 2016 à M<sup>me</sup> Caignart Sarah 80 quai Joseph Gillet 69004 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 36 rue Victor Hugo Lyon 2<sup>e</sup>

DP 069 388 16 00978 Décision du 26 mai 2016 à M. Triffaux Brice 45 rue Saint-Gervais 69008 Lyon - Projet : Ravèlement de façade avec changement de menuiseries - Terrain : 45 rue Saint-Gervais Lyon 8<sup>e</sup>

### **Permis d'aménager délivré pendant la période du 23 au 28 mai 2016**

PA 069 384 16 00001 - Arrêté du 25 mai 2016 à Bô-Invest 56 quai Joseph Gillet 69004 Lyon - Projet : Division parcellaire d'un lotissement - Terrain : 11 rue du Bois de la Caille Lyon 4<sup>e</sup>

### **Permis de construire délivrés pendant la période du 23 au 28 mai 2016**

PC 069 383 15 00285 M01 - Arrêté du 25 mai 2016 Modificatif à Pvh Promoval 45 chemin du Moulin Carron 69570 Dardilly - Projet : Démolition, construction d'un immeuble de 26 logements et création de 18 aires de stationnement - Surface créée : 1266 m<sup>2</sup> - Terrain : 117- 19 rue Baraban Lyon 3<sup>e</sup>

PC 069 383 15 00400 - Arrêté du 25 mai 2016 à Lyon Parc Auto 2 place des Cordeliers 69226 Lyon Cedex 02 - Projet : Construction



d'un local commercial - Surface créée : 210 m<sup>2</sup> - Terrain : 156 rue Garibaldi - Parc LPA les Halles Lyon 3<sup>e</sup>

PC 069 383 15 00406 - Arrêté du 25 mai 2016 à Eurl Capofit 80 rue Léon Jouhaux 69003 Lyon - Projet : Création d'une mezzanine dans une salle de sport - Surface créée : 31 m<sup>2</sup> - Terrain : 80 rue Léon Jouhaux Lyon 3<sup>e</sup>

PC 069 382 15 00428 - Arrêté du 25 mai 2016 à SCI Bellecour Lintier C/o Espace Gailleton 2 place Gailleton 69002 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 4 rue Paul Lintier Lyon 2<sup>e</sup>

PC 069 388 16 00033 - Arrêté du 23 mai 2016 à Grand Lyon Habitat 2 place de Francfort 69444 Lyon Cedex 03 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en bureaux et modification de façade. - Surface créée : 341 m<sup>2</sup> - Terrain : 16 rue Commandant Caroline Aigle Lyon 8<sup>e</sup>

PC 069 382 16 00065 - Arrêté du 25 mai 2016 à SCI Emanon 146 rue des Tourterelles 01090 Guérens - Projet : Changement de destination de bureaux en logement et changement de menuiseries - Surface créée : 42 m<sup>2</sup> - Terrain : 27 quai Jean Moulin Lyon 2<sup>e</sup>

PC 069 382 16 00103 - Arrêté du 25 mai 2016 à M. Dupuy Georges 74 rue du Président Edouard Herriot 69002 Lyon - Projet : Changement de destination de bureaux en logement et changement de menuiseries - Surface créée : 47 m<sup>2</sup> - Terrain : 74 rue Edouard Herriot Lyon 2<sup>e</sup>

### **Déclarations préalables de travaux déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 30 mai au 04 juin 2016**

DP 069 381 16 01104 déposée le 30 mai 2016 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 8 rue Diderot Lyon 1<sup>er</sup> Superficie du terrain : 167 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Roddier Antoine 78 rue François Chenieux 87000 Limoges

DP 069 387 16 01105 déposée le 30 mai 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 39 rue André Bollier Lyon 7<sup>e</sup> Superficie du terrain : 209 m<sup>2</sup> - Demandeur : Kinés Debourg 39 rue André Bollier 69007 Lyon - Mandataire : M. Gascon Jean-Marc

DP 069 385 16 01106 déposée le 30 mai 2016 - Projet : Extension d'une maison individuelle avec modification et ravalement de façade - Surface créée : 3 m<sup>2</sup> - Terrain : 13 rue du Docteur Albéric Pont Lyon 5<sup>e</sup> Superficie du terrain : 1097 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Walder David 13 rue du Docteur Albéric Pont 69005 Lyon

DP 069 385 16 01107 déposée le 30 mai 2016 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 19 quai Romain Rolland Lyon 5<sup>e</sup> Superficie du terrain : 340 m<sup>2</sup> - Demandeur : Bet Savle 73 ter rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Savle Martial

DP 069 388 16 01108 déposée le 31 mai 2016 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 37 boulevard Jean XXIII Lyon 8<sup>e</sup> Superficie du terrain : 9440 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Jacquemin Vincent 15 allée du Château 69780 Mions

DP 069 385 16 01109 déposée le 31 mai 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 3 rue de la Quarantaine Lyon 5<sup>e</sup> Superficie du terrain : 448 m<sup>2</sup> - Demandeur : Atelier de la Passerelle 30 rue du Sergent Blandan 69001 Lyon - Mandataire : M. Cozon Yann

DP 069 383 16 01110 déposée le 31 mai 2016 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 62 rue du Lac Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 865 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Buffelan Pascale 62 rue du Lac 69003 Lyon

DP 069 387 16 01111 déposée le 31 mai 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 29 rue Sébastien Gryphe Lyon 7<sup>e</sup> Superficie du terrain : 239 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Bethoune Nabil 317 boulevard Pinel 69200 Vénissieux

DP 069 382 16 01112 déposée le 31 mai 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 38 rue Victor Hugo Lyon 2<sup>e</sup> Superficie du terrain : 801 m<sup>2</sup> - Demandeur : Voisin 24 avenue Joannès Masset 69009 Lyon - Mandataire : M. Boucaud-Maitre Romain

DP 069 389 16 01113 déposée le 31 mai 2016 - Projet : Modification de toiture avec changement de menuiseries - Terrain : 20 place Valmy Lyon 9<sup>e</sup> Superficie du terrain : 347 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Guérin Guillaume 44 rue Dominique Vincent 69410 Champagne-au-Mont-d'Or

DP 069 385 16 01114 déposée le 31 mai 2016 - Projet : Ravalement de façade et changement de menuiseries - Terrain : 32 - 34 montée de Choulans Lyon 5<sup>e</sup> Superficie du terrain : 603 m<sup>2</sup> - Demandeur : Eco Avenir Rénovation 43 quai Pierre Scize 69009 Lyon - Mandataire : M. Pickon Cédric

DP 069 383 16 01115 déposée le 31 mai 2016 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 65 cours de la Liberté Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 1821 m<sup>2</sup> - Demandeur : Nordforse 65 cours de la Liberté 69003 Lyon - Mandataire : M. Savitch Igor

DP 069 388 16 01116 déposée le 31 mai 2016 - Projet : Changement de destination de bureaux en hébergement hôtelier - Terrain : 36 rue Garon Duret Lyon 8<sup>e</sup> Superficie du terrain : 316 m<sup>2</sup> - Demandeur : Esbs Immo 36 rue Garon Duret 69008 Lyon - Mandataire : M<sup>me</sup> Bérard Joëlle

DP 069 382 16 01117 déposée le 31 mai 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 81 rue du Président Edouard Herriot Lyon 2<sup>e</sup> Superficie du terrain : 179 m<sup>2</sup> - Demandeur : Lancel Sogedi 48-50 rue de Ampère 75017 Paris - Mandataire : M. Remogna Paolo

DP 069 384 16 01118 déposée le 31 mai 2016 - Projet : Modification de toiture et de façade - Terrain : 12 rue Dumont d'Urville Lyon 4<sup>e</sup> Superficie du terrain : 161 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Roux Philippe 33 rue des Tuilleries 69008 Lyon

DP 069 384 16 01119 déposée le 31 mai 2016 - Projet : Modification de destination de bureaux en 2 logements - Terrain : 13 cours d'Herbouville Lyon 4<sup>e</sup> Superficie du terrain : 1416 m<sup>2</sup> - Demandeur : Club du Rhône 113 chemin de Fontanières 69350 La Mulatière - Mandataire : M<sup>me</sup> Caudard Marie Michelle

DP 069 384 16 01120 déposée le 31 mai 2016 - Projet : Changement de destination de bureaux en 2 logements - Terrain : 13 cours d'Herbouville Lyon 4<sup>e</sup> Superficie du terrain : 1416 m<sup>2</sup> - Demandeur : Club du Rhône 113 chemin de Fontanières 69350 La Mulatière - Mandataire : M<sup>me</sup> Caudard Marie Michelle

DP 069 382 16 01121 déposée le 31 mai 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 1 place des Jacobins Lyon 2<sup>e</sup> Superficie du terrain : 648 m<sup>2</sup> - Demandeur : Armand Thiery 2 bis rue de Villiers 92309 Levallois-Perret cedex - Mandataire : M. Elalouf Emmanuel

DP 069 388 16 01122 déposée le 31 mai 2016 - Projet : Construction d'une véranda - Surface créée : 5,7 m<sup>2</sup> - Terrain : 47 rue Antoine Lumière Lyon 8<sup>e</sup> Superficie du terrain : 288 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Paluzzano Yves 47 rue Antoine Lumière 69008 Lyon

DP 069 382 16 01123 déposée le 31 mai 2016 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 48 rue Ferrandière Lyon 2<sup>e</sup> Superficie du terrain : 237 m<sup>2</sup> - Demandeur : M<sup>me</sup> Campagne Elodie 6 rue Thomassin 69002 Lyon

DP 069 383 16 01124 déposée le 1<sup>er</sup> juin 2016 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 80 rue Feuillat Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 95 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Chapuis Jean Luc 2 avenue Joannès Masset 69009 Lyon

DP 069 387 16 01125 déposée le 1<sup>er</sup> juin 2016 - Projet : Modification de toiture et de façade - Terrain : 28 avenue Jean-François Raclet Lyon 7<sup>e</sup> Superficie du terrain : 521 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Derot Laurent 28 avenue Jean-François Raclet 69007 Lyon

DP 069 387 16 01126 déposée le 1<sup>er</sup> juin 2016 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 78 avenue Jean Jaurès Lyon 7<sup>e</sup> Superficie du terrain : 431 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Pennequin Laurent 55 rue Jaboulay 69007 Lyon

DP 069 382 16 01127 déposée le 1<sup>er</sup> juin 2016 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 60 rue Sainte-Hélène Lyon 2<sup>e</sup> Superficie du terrain : 6220 m<sup>2</sup> - Demandeur : Centre Scolaire Saint-Marc 10 rue Sainte-Hélène 69002 Lyon - Mandataire : M<sup>me</sup> Masson Pascale

DP 069 382 16 01128 déposée le 1<sup>er</sup> juin 2016 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 7 quai Tilsitt Lyon 2<sup>e</sup> Superficie du terrain : 292 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Pointet Pierre 125 montée de Choulans 69005 Lyon

DP 069 388 16 01129 déposée le 1<sup>er</sup> juin 2016 - Projet : Ravalement de façade, changement de menuiseries, réfection de toiture et création d'une verrière - Terrain : 206 boulevard Pinel Lyon 8<sup>e</sup> Superficie du terrain : 405 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. et M<sup>me</sup> Duvanel et Armon Cliford et Chloé 13 place Gabriel Péri 69007 Lyon

DP 069 383 16 01130 déposée le 1<sup>er</sup> juin 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 17 rue François Garcin Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 229 m<sup>2</sup> - Demandeur : Salon Benjamin Chanal 17 rue François Garcin 69003 Lyon

DP 069 386 16 01131 déposée le 1<sup>er</sup> juin - Projet : Modification de toiture - Terrain : 57 rue Louis Blanc Lyon 6<sup>e</sup> Superficie du terrain : 662 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Floquet Benoit 57 rue Louis Blanc 69006 Lyon

DP 069 383 16 01132 déposée le 1<sup>er</sup> juin 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 135 cours Albert Thomas Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 1003 m<sup>2</sup> - Demandeur : Boulangerie Ghisalberti 135 cours Albert Thomas 69003 Lyon - Mandataire : M. Ghisalberti Christophe

DP 069 386 16 01133 déposée le 1<sup>er</sup> juin 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 41 rue Malesherbes Lyon 6<sup>e</sup> Superficie du terrain : 408 m<sup>2</sup> - Demandeur : YH Restauration 41 rue Malesherbes 69006 Lyon - Mandataire : M. Hunckler Yves

DP 069 383 16 01134 déposée le 1<sup>er</sup> juin 2016 - Projet : Ravalement de façade avec changement de menuiseries - Terrain : 253 rue Paul Bert Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 381 m<sup>2</sup> - Demandeur : Grand Lyon Habitat 2 place de Francfort 69444 Lyon cedex 03 - Mandataire : M. Godet Daniel

DP 069 383 16 01135 déposée le 1<sup>er</sup> juin 2016 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 236 rue Vendôme Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 1327 m<sup>2</sup> - Demandeur : Bretou Et Sage 88 avenue de l'Acqueduc de Beaunant 69110 Sainte-Foy-les-Lyon - Mandataire : M. Guilleman David

DP 069 383 16 01136 déposée le 02 juin 2016 - Projet : Changement de destination d'un logement en local professionnel - Terrain : 6 rue Villon Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 1007 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Anne Didier 28 avenue du Château 69003 Lyon

DP 069 386 16 01137 déposée le 02 juin 2016 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 45 rue de Créqui Lyon 6<sup>e</sup> Superficie du terrain :

244 M<sup>2</sup> - Demandeur : Entreprise Thabuis 7 rue de la Convention 69600 Oullins - Mandataire : M<sup>me</sup> Tastevin Muriel

DP 069 381 16 01138 déposée le 02 juin 2016 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 22 rue de l'Annonciade Lyon 1<sup>er</sup> Superficie du terrain : 203 m<sup>2</sup> - Demandeur : Entreprise Thabuis 7 rue de la Convention 69600 Oullins - Mandataire : M<sup>me</sup> Tastevin Muriel

DP 069 382 16 01139 déposée le 02 juin 2016 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 5 rue de la Barre Lyon 2<sup>e</sup> Superficie du terrain : 228 m<sup>2</sup> - Demandeur : M<sup>me</sup> Moreno Florine 72 route de Vienne 69007 Lyon

DP 069 381 16 01140 déposée le 02 juin 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 10 rue Major Martin Lyon 1<sup>er</sup> Superficie du terrain : 260 m<sup>2</sup> - Demandeur : Café des Fédérations 10 rue Major Martin 69001 Lyon - Mandataire : M. Rivoiron Yves

DP 069 388 16 01141 déposée le 02 juin 2016 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 6 -16 rue Santos Dumont Lyon 8<sup>e</sup> Superficie du terrain : 7084 m<sup>2</sup> - Demandeur : Syndicat des Copropriétaires Le Santos Dumont 6 - 16 rue Santos Dumont 69008 Lyon

DP 069 388 16 01142 déposée le 03 juin 2016 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 41 rue Victor et Roger Thomas Lyon 8<sup>e</sup> Superficie du terrain : 241 m<sup>2</sup> - Demandeur : M<sup>me</sup> Gil Elodie 41 rue Victor et Roger Thomas 69008 Lyon

DP 069 383 16 01143 déposée le 03 juin 2016 - Projet : Ravalement de façade avec réfection de toiture - Terrain : 20 rue Alfred de Musset Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 275 m<sup>2</sup> - Demandeur : M<sup>me</sup> Diederichs Caroline 20 rue Alfred de Musset 69003 Lyon

DP 069 385 16 01144 déposée le 03 juin 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 73 avenue du Point du Jour Lyon 5<sup>e</sup> Superficie du terrain : 1248 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI 73<sup>ème</sup> avenue 42 chemin du Moulin Carron 69570 Dardilly - Mandataire : M. Marion Jean Luc

DP 069 384 16 01145 déposée le 03 juin 2016 - Projet : Modification de façade et toiture avec changement de menuiseries - Terrain : 171 boulevard de la Croix-Rousse Lyon 4<sup>e</sup> Superficie du terrain : 1765 m<sup>2</sup> - Demandeur : Association Eaje Saint Bernard 171 boulevard de la Croix-Rousse 69004 Lyon - Mandataire : M<sup>me</sup> Bartier Ghislaine

DP 069 384 16 01146 déposée le 03 juin 2016 - Projet : Réfection de toiture avec ravalement de façade - Terrain : 83 Grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4<sup>e</sup> Superficie du terrain : 111 m<sup>2</sup> - Demandeur : M<sup>me</sup> Maison Pierre-Marie 83 Grande rue de la Croix-Rousse 69004 Lyon

DP 069 388 16 01147 déposée le 03 juin 2016 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 8 rue des Lilas Lyon 8<sup>e</sup> Superficie du terrain : 130 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Barroso José Manuel 8 rue des Lilas 69008 Lyon

DP 069 386 16 01148 déposée le 03 juin 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 52 rue Tronchet Lyon 6<sup>e</sup> Superficie du terrain : 236 m<sup>2</sup> - Demandeur : Younghoonlee 52 rue Tronchet 69006 Lyon - Mandataire : M. Lee Younghoon

DP 069 387 16 01149 déposée le 03 juin 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 63 rue Raulin Lyon 7<sup>e</sup> Superficie du terrain : 590 m<sup>2</sup> - Demandeur : M<sup>me</sup> Arnaud Claire 63 rue Raulin 69007 Lyon

DP 069 387 16 01150 déposée le 03 juin 2016 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 39 - 41 rue Montesquieu Lyon 7<sup>e</sup> Superficie du terrain : 1935 m<sup>2</sup> - Demandeur : Entreprise Thabuis 7 rue de la Convention 69600 Oullins - Mandataire : M<sup>me</sup> Tastevin Muriel

DP 069 387 16 01151 déposée le 03 juin 2016 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 63 - 41 rue Montesquieu Lyon 7<sup>e</sup> Superficie du terrain : 3824 m<sup>2</sup> - Demandeur : SNC Sauvegarde 95 139 rue Vendôme 69477 Lyon cedex 06 - Mandataire : M. Hoppenot Christophe

### **Permis de construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 30 mai au 04 juin 2016**

PC 069 383 11 00300 M02 déposé le 30 mai 2016 Modificatif - Projet : Construction d'un établissement scolaire - Terrain : 20-24 rue Feuillat Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 2622 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ogec Charles de Foucauld 6 rue Bara 69003 Lyon - Mandataire : M. Cretin Yves - Auteur : Atelier Bernard Paris & Associés 12 rue Albert Thomas 38200 Vienne

PC 069 389 12 00200 M02 déposé le 31 mai 2016 Modificatif - Projet : Construction d'un bâtiment de 4 logements - Surface créée : 320 m<sup>2</sup> - Terrain : boulevard de la Duchère Lyon 9<sup>e</sup> Superficie du terrain : 344 m<sup>2</sup> - Demandeur : Lyon Métropole Habitat 194 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Prade Bertrand - Auteur : Atelier de la Passerelle 30 rue Sergent Blandin 69001 Lyon

PC 069 385 13 00265 M02 déposé le 31 mai 2016 Modificatif - Projet : Changement de destination d'un bâtiment d'équipement général en 22 plateaux d'habitation et création de 41 aires de stationnement. - Terrain : 44 rue des Noyers Lyon 5<sup>e</sup> Superficie du terrain : 13366 m<sup>2</sup> - Demandeur : TC Invest 223, route de Vienne 69008 Lyon - Mandataire : M. Dutoit Alain - Auteur : M. Valeyre Bruno 18 rue des Remparts d'Ainay 69002 Lyon

PC 069 381 13 00286 T03 déposé le 03 juin 2016 Transfert - Projet : Démolition d'un garage, construction de 23 logements et créa-

tion de 26 aires de stationnement - Surface créée : 1354 m<sup>2</sup> - Terrain : 12 impasse des Chartreux Lyon 1<sup>er</sup> Superficie du terrain : 1410 m<sup>2</sup> - Demandeur : SNC Kaufman & Broad Promotion 1 33 cours Gambetta 69446 Lyon cedex 03 - Mandataire : M. Delfour François-Xavier - Auteur : Insolites Architectures 60 rue Chaponay 69003 Lyon

PC 069 383 13 00342 M01 déposé le 02 juin 2016 Modificatif - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 25 m<sup>2</sup> - Terrain : 9 rue Ferdinand Buisson Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 274 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Béranger Christophe 9 rue Ferdinand Buisson 69003 Lyon - Auteur : M. Seriziat Jean-Charles 565 chemin de la Bruyère 69760 Limonest

PC 069 388 14 00328 T03 déposé le 31 mai 2016 Transfert - Projet : Construction de 2 maisons individuelles et création de 4 aires de stationnement - Surface créée : 170 m<sup>2</sup> - Terrain : 18 rue Hugues Guérin Lyon 8<sup>e</sup> Superficie du terrain : 376 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Boussaid Ali 51 rue Pierre Delore 69008 Lyon - Auteur : Opus Star Concept Sarl 155 rue Antoine Charial 69003 Lyon

PC 069 383 14 00336 M03 déposé le 03 juin 2016 Modificatif - Projet : Construction d'un bâtiment de 14 logements et création de 14 aires de stationnement - Surface créée : 888 m<sup>2</sup> - Terrain : 97 rue du Dauphiné Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 440 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI Dauphiné 2015 61 rue Duquesne 69006 Lyon - Mandataire : M. Cosnefroy Loïc - Auteur : Soho Architecture 30 quai Perrache 69002 Lyon

PC 069 383 14 00385 M02 déposé le 1<sup>er</sup> juin 2016 Modificatif - Projet : Réhabilitation de 2 immeubles de logements et démolition d'annexes - Surface créée : 160 m<sup>2</sup> - Terrain : 204 - 206 rue de Créqui Lyon 3<sup>e</sup> Superficie du terrain : 279 m<sup>2</sup> - Demandeur : ASL 204,206 rue Créqui CS 41022 33074 Bordeaux cedex - Mandataire : M<sup>me</sup> Pépin Corine - Auteur : Atelier Herz et Pouzergue 4 rue de l'Annonciade 69001 Lyon

PC 069 384 15 00064 M01 déposé le 02 juin 2016 Modificatif - Projet : Extension et réhabilitation d'un établissement scolaire - Surface créée : 49 m<sup>2</sup> - Terrain : 15 rue de cuire Lyon 4<sup>e</sup> Superficie du terrain : 8177 m<sup>2</sup> - Demandeur : SPL d'efficacité Energétique Oser 5 rue Eugène Faure 38000 Grenoble - Mandataire : M. Truchy Philippe - Auteur : Supermixx 65 rue Hénon 69004 Lyon

PC 069 389 15 00142 T01 déposé le 31 mai 2016 Transfert - Projet : Construction de 30 logements et création de 33 aires de stationnement - Surface créée : 2186 m<sup>2</sup> - Terrain : 18 chemin de Montessuy Lyon 9<sup>e</sup> Superficie du terrain : 3636 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCCV Reflet de l'île C/o Sagec 131 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Garcia David - Auteur : Sagittaire Architecte Associes 304 Route Nationale 6 Celtic Parc - Bât Avalon 2 69760 Limonest

PC 069 382 15 00230 M01 déposé le 1<sup>er</sup> juin 2016 Modificatif - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 82 logements, équipement d'intérêt collectif, bureaux et création de 72 aires de stationnement - Surface créée : 7968 m<sup>2</sup> - Terrain : place Renée Dufourt / rue Denuzière ZAC Lyon Confluence - Ilot G Lyon 2<sup>e</sup> Superficie du terrain : 3806 m<sup>2</sup> - Demandeur : Les Jardins Denuzière Parc d'Activité le Chuel 69650 Quincieux - Mandataire : M. Fontanel Norbert - Auteur : Z Architecture 13 bis quai Rambaud 69002 Lyon

PC 069 382 15 00230 M01 déposé le 1<sup>er</sup> juin 2016 Modificatif - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 82 logements, équipement d'intérêt collectif, bureaux et création de 72 aires de stationnement - Surface créée : 7968 m<sup>2</sup> - Terrain : place Renée Dufourt / rue Denuzière ZAC Lyon Confluence - Ilot G Lyon 2<sup>e</sup> Superficie du terrain : 3806 m<sup>2</sup> - Demandeur : Les Jardins Denuzière Parc d'Activité le Chuel 69650 Quincieux - Mandataire : M. Fontanel Norbert - Auteur : M. Le Penhuel Gaëtan 23 rue de Cléry 75002 Paris

PC 069 384 15 00328 T01 déposé le 03 juin 2016 Transfert - Projet : Démolition d'un bâtiment. Construction d'un immeuble de 5 logements, création de 4 aires de stationnement et affectation d'une place de stationnement. - Surface créée : 454 m<sup>2</sup> - Terrain : 25 rue du Mail Lyon 4<sup>e</sup> Superficie du terrain : 140 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCCV 25 rue du Mail 45 quai Charles de Gaulle 69006 Lyon - Mandataire : M. Deglise Serge - Auteur : Nef Architecture 28 rue Tronchet 69006 Lyon

PC 069 387 15 00377 T01 déposé le 03 juin 2016 Transfert - Projet : Démolition totale. Construction d'un bâtiment de 104 logements et création de 102 aires de stationnement - Surface créée : 4321 m<sup>2</sup> - Terrain : 2 rue des Bons Enfants Lyon 7<sup>e</sup> Superficie du terrain : 4088 m<sup>2</sup> - Demandeur : Kaufman et Broad Promotion 4 33 cours Gambetta 69446 Lyon cedex 03 - Mandataire : M. Delfour François-Xavier - Auteur : M. Collomb Etienne 14 quai de Serbie 69006 Lyon

PC 069 388 16 00172 déposé le 30 mai 2016 - Projet : Construction de 2 bâtiments, soit 42 logements et création de 42 aires de stationnement - Surface créée : 2810 m<sup>2</sup> - Terrain : 90 - 92 avenue Général Frère Lyon 8<sup>e</sup> Superficie du terrain : 1852 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cogedim Grand Lyon 235 cours Lafayette 69451 Lyon cedex 06 - Mandataire : M. Berthier Guillaume - Auteur : Soho Architecture et Urbanisme 30 quai Perrache 69286 Lyon cedex 02

PC 069 385 16 00173 déposé le 31 mai 2016 - Projet : Démolition d'une maison. Construction de deux bâtiments, soit 23 logements et création de 27 aires de stationnement - Surface créée : 1254 m<sup>2</sup> - Terrain : 33 rue Joliot Curie Lyon 5<sup>e</sup> Superficie du terrain : 2266 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCCV 33 Joliot 130 rue Pierre Corneille 69003 Lyon - Mandataire : M. Fornas Thibault - Auteur : Soho Architecture et Urbanisme 30 quai Perrache 69286 Lyon cedex 02



PC 069 387 16 00174 déposé le 1<sup>er</sup> juin 2016 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement et modification de façade - Terrain : 313 rue Duguesclin Lyon 7<sup>e</sup> Superficie du terrain : 298 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Poinsignon Vincent 1312 route des Monts d'Or 69250 Curis-au-Mont d'Or

PC 069 384 16 00176 déposé le 1<sup>er</sup> juin 2016 - Projet : Construction d'un auvent - Terrain : 10 rue Hermann Sabran Lyon 4<sup>e</sup> Superficie du terrain : 4495 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sdmis 17 rue Rabelais 69421 Lyon cedex 03 - Mandataire : M. Le Président du Sdmis - Auteur : M<sup>me</sup> Aydstian Linda 2 rue de la Thibaudière 69007 Lyon

PC 069 382 16 00177 déposé le 1<sup>er</sup> juin 2016 - Projet : Réaménagement intérieur d'un local commercial et réfection de devanture - Terrain : 105 rue du Président Edouard Herriot Lyon 2<sup>e</sup> Superficie du terrain : 139 m<sup>2</sup> - Demandeur : Havas Voyages 40 rue Pierre Lefaucheux 92772 Boulogne Billancourt - Mandataire : M<sup>me</sup> Fournier Emmanuelle

PC 069 389 16 00178 déposé le 02 juin 2016 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en 3 logements avec modification de façade - Terrain : 49 rue de la Claire Lyon 9<sup>e</sup> Superficie du terrain : 260 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Lafarge Bernard 15 montée des Chrestiennes 04860 Pierrevet - Auteur : Corear 13 rue Général de Miribel 69007 Lyon

PC 069 388 16 00179 déposé le 02 juin 2016 - Projet : Installation provisoire de bâtiments modulaires - Surface créée : 132 m<sup>2</sup> - Terrain : 177 avenue Paul Santy Lyon 8<sup>e</sup> Superficie du terrain : 13085 m<sup>2</sup> - Demandeur : Métropole de Lyon DLPB - Unité Conduite Opération 69505 Lyon cedex 03 - Mandataire : M. Le Président - Auteur : M<sup>me</sup> Bigot Sarah 20 rue du Lac 69505 Lyon cedex 03

PC 069 387 16 00180 déposé le 02 juin 2016 - Projet : Installation provisoire de bâtiments modulaires - Surface créée : 177 m<sup>2</sup> - Terrain : 76 rue Challemel Lacour Lyon 7<sup>e</sup> Superficie du terrain : 14261 m<sup>2</sup> - Demandeur : Métropole de Lyon DLPB - Unité Conduite Opération 69505 Lyon cedex 03 - Mandataire : M. Le Président - Auteur : M<sup>me</sup> Dargnat Aurélie 20 rue du Lac 69505 Lyon cedex 03

PC 069 387 16 00181 déposé le 03 juin 2016 - Projet : Construction provisoire d'un groupe scolaire - Surface créée : 1590 m<sup>2</sup> - Terrain : 17 rue Clément Marot Lyon 7<sup>e</sup> Superficie du terrain : 12255 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mairie de Lyon Direction de la Construction 69205 Lyon cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire - Auteur : M<sup>me</sup> Pauloz Sophie Direction de la Construction 69205 Lyon cedex 01

### **Permis de démolir déposé à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 30 mai au 04 juin 2016**

PD 069 385 16 00017 déposé le 02 juin 2016 - Projet : Démolition d'une maison individuelle - Terrain : 136 rue du Commandant Charcot Hôpital Pierre Garraud Lyon 5<sup>e</sup> Superficie du terrain : 70020 m<sup>2</sup> - Demandeur : Hospices Civils de Lyon 3 quai des Célestins 69229 Lyon cedex 02 - Mandataire : M. Deroubaix Dominique

### **Déclarations préalables de travaux délivrées pendant la période du 30 mai au 04 juin 2016**

DP 069 389 16 00254 Décision du 31 mai 2016 à M. Rouby Raphaël 3 bis rue Marc Boegner 69009 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 3 bis rue Marc Boegner Lyon 9<sup>e</sup>

DP 069 381 16 00279 Décision du 30 mai 2016 à SCI Hotel de Ville 35 chemin des Aubes 69570 Dardilly - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 40 rue Président Edouard Herriot Lyon 1<sup>er</sup>

DP 069 384 16 00288 Décision du 31 mai 2016 à Padama 6 rue Chante Alouette 69150 Décines-Charpieu - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 40 Grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4<sup>e</sup>

DP 069 389 16 00352 Décision du 30 mai 2016 à Bees Holding 29 rue Saint Simon 69009 Lyon - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 52 Grande rue de Saint-Rambert Lyon 9<sup>e</sup>

DP 069 384 16 00401 Décision du 31 mai 2016 à M<sup>me</sup> Taafee Nadine 105 boulevard de la Croix-Rousse 69004 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 1 place de la Croix-Rousse Lyon 4<sup>e</sup>

DP 069 383 16 00511 Décision du 03 juin 2016 à Jean Michel Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Ravalement des façades - Terrain : 7 rue Professeur Paul Sisley Lyon 3<sup>e</sup>

DP 069 385 16 00580 Décision du 1<sup>er</sup> juin 2016 à M. Pothier Thierry 37 rue de Sainte-Maxime 69440 Taluyers - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 19 montée des Epis Lyon 5<sup>e</sup>

DP 069 381 16 00599 Décision du 1<sup>er</sup> juin 2016 à SAS Double A'S 118 montée de la Grande Côte 69001 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 118 montée de la Grande Côte Lyon 1<sup>er</sup>

DP 069 385 16 00600 Décision du 30 mai 2016 à M. Coulet Julien 30 rue du Repos 69007 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle, modification de façade, et changement de menuiserie - Surface créée : 27 m<sup>2</sup> - Terrain : 22 rue de l'Aube Lyon 5<sup>e</sup>

DP 069 384 16 00614 Décision du 31 mai 2016 à Icf Habitat Sud Est Méditerranée 107 - 109 boulevard Vivier Merle 69438 Lyon cedex 03 - Projet : Réalisation d'une fresque murale - Terrain : 2 - 2 bis - 2

ter rue Jacquard Lyon 4<sup>e</sup>

DP 069 389 16 00622 Décision du 30 mai 2016 à Groupe Avb 40 rue Laure Diebold 69009 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 34 - 36 rue Marietton Lyon 9<sup>e</sup>

DP 069 386 16 00638 Décision du 30 mai 2016 à Foncia Saint-Antoine 4 quai Saint-Antoine 69002 Lyon - Projet : Coupe et abattage d'arbres - Terrain : 53 rue d'Inkermann Lyon 6<sup>e</sup>

DP 069 382 16 00642 Décision du 31 mai 2016 à Pharmacie Charlemagne 11 cours Charlemagne 69002 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 11 cours Charlemagne Lyon 2<sup>e</sup>

DP 069 384 16 00655 Décision du 03 juin 2016 à M<sup>me</sup> Chambon Elisabeth 6 rue Couty 69009 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 32 m<sup>2</sup> - Terrain : 6 rue Jean-Baptiste Couty Lyon 9<sup>e</sup>

DP 069 384 16 00663 Décision du 31 mai 2016 à M. Bayon de Noyer Rémi 24 rue Dumont d'Urville 69004 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 24 rue Dumont d'Urville Lyon 4<sup>e</sup>

DP 069 389 16 00669 Décision du 30 mai 2016 à Région Auvergne Rhône-Alpes 1 Esplanade François Mitterrand 69269 Lyon cedex 02 - Projet : Mise en accessibilité d'un bâtiment - Terrain : 48 rue Pierre Baizet Lyon 9<sup>e</sup>

DP 069 381 16 00683 Décision du 30 mai 2016 à Christophe Sangouard Invest 7 avenue de la Constellation 69160 Tassin-la-Demi-Lune - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 6 rue Pizay Lyon 1<sup>er</sup>

DP 069 386 16 00686 Décision du 03 juin 2016 à Bumper Transactions 63 Rue de Créqui 69006 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 39 rue de Créqui Lyon 6<sup>e</sup>

DP 069 384 16 00715 Décision du 31 mai 2016 à Régie Favre de Fos 33 Place Bellecour 69219 Lyon cedex 02 - Projet : Modification de clôture - Terrain : 80 quai Joseph Gillet Lyon 4<sup>e</sup>

DP 069 384 16 00724 Décision du 31 mai 2016 à M<sup>me</sup> Joubert Carole 1 rue Dumont d'Urville 69004 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 1 rue Dumont d'Urville Lyon 4<sup>e</sup>

DP 069 384 16 00726 Décision du 03 juin 2016 à M. Kuntz Anthony 44 cChemin des Charbottes 69009 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 42 quai Joseph Gillet Lyon 4<sup>e</sup>

DP 069 381 16 00730 Décision du 30 mai 2016 à SCI Cote Saône 9 impasse Brillat Savarin 01150 Sainte-Julie - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 5 rue Duroc Lyon 1<sup>er</sup>

DP 069 389 16 00731 Décision du 03 juin 2016 à M. Kuntz Anthony 44 Rue des Charbottes 69009 Lyon - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 44 rue des Charbottes Lyon 9<sup>e</sup>

DP 069 385 16 00732 Décision du 1<sup>er</sup> juin 2016 à M. Bourgeois Jacky 10 rue des Chevaucheurs 69005 Lyon - Projet : Changement de destination d'un bureau en logement - Terrain : 10 rue des Chevaucheurs Lyon 5<sup>e</sup>

DP 069 389 16 00744 Décision du 30 mai 2016 à Conseil Syndical des Copropriétaires 69 montée de l'Observance 69009 Lyon - Projet : Fermeture d'un local poubelles et modification de façade - Terrain : 69 montée de l'Observance Lyon 9<sup>e</sup>

DP 069 385 16 00760 Décision du 1<sup>er</sup> juin 2016 à Orange 654 cours du Troisième Millénaire 69792 Saint-Priest - Projet : Pose de mobilier urbain - Terrain : 13 rue de la Bombarde Lyon 5<sup>e</sup>

DP 069 381 16 00772 Décision du 1<sup>er</sup> juin 2016 à Ville de Lyon DGTB Secteur 1-2-4 69205 Lyon cedex 01 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 8 rue Marie Anne Leroudier Lyon 1<sup>er</sup>

DP 069 381 16 00778 Décision du 03 juin 2016 à Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 18 rue Joseph Serlin Lyon 1<sup>er</sup>

DP 069 381 16 00780 Décision du 1<sup>er</sup> juin 2016 à Picq SAS 8 rue Mimi Pinson 69100 Villeurbanne - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 35 rue des Chartreux Lyon 1<sup>er</sup>

DP 069 386 16 00781 Décision du 31 mai 2016 à Créqui Cuvier Distribution 102 - 106 rue de Cuvier 69006 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 102 - 106 rue de Créqui Lyon 6<sup>e</sup>

DP 069 385 16 00784 Décision du 1<sup>er</sup> juin 2016 à Association Scolaire La Favorite Sainte-Thérèse 62 rue de la Favorite 69322 Lyon cedex 05 - Projet : Modification de façade avec installation d'un ascenseur - Terrain : 62 rue de la Favorite Lyon 5<sup>e</sup>

DP 069 381 16 00798 Décision du 1<sup>er</sup> juin 2016 à Ville de Lyon DGTB Secteur 1-2-4 69205 Lyon cedex 01 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 11 Rue de la République Lyon 1<sup>er</sup>

DP 069 385 16 00801 Décision du 1<sup>er</sup> juin 2016 à M. Gris Florent 5 B rue Simon Jallade 69005 Lyon - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 5 B rue Simon Jallade Lyon 5<sup>e</sup>

DP 069 389 16 00817 Décision du 03 juin 2016 à M. Demarchi Jean-Claude 27 rue Jean-Baptiste Chopin 69009 Lyon - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 28 rue Jean-Baptiste Chopin Lyon 9<sup>e</sup>

DP 069 386 16 00830 Décision du 31 mai 2016 à Atelier Renaud Balay Architecte 101 rue de Sèze 69006 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 101 rue de Sèze Lyon 6<sup>e</sup>

DP 069 383 16 00834 Décision du 03 juin 2016 à M. Le Bretton

Olivier 92 Grande rue de la Guillotière 69007 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 34 rue Villeroy Lyon 3<sup>e</sup>

DP 069 384 16 00840 Décision du 03 juin 2016 à M<sup>me</sup> Mynard Anne 14 rue Henri Gorjus 69004 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 14 rue Henri Gorjus Lyon 4<sup>e</sup>

DP 069 386 16 00847 Décision du 31 mai 2016 à Dulac Bati Les Trois Fourneaux 01140 Valeins - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 27 cours Franklin Roosevelt Lyon 6<sup>e</sup>

DP 069 383 16 00850 Décision du 03 juin 2016 à M. Jouanne Stéphane 145 rue Challemeil Lacour 69008 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 28 rue de la Rize Lyon 3<sup>e</sup>

DP 069 386 16 00853 Décision du 31 mai 2016 à Le Théodore 34 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 34 cours Franklin Roosevelt Lyon 6<sup>e</sup>

DP 069 383 16 00855 Décision du 03 juin 2016 à M<sup>me</sup> Souche Anne-Laure 155 avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 155 avenue Maréchal de Saxe Lyon 3<sup>e</sup>

DP 069 384 16 00869 Décision du 02 juin 2016 à Le Miel de Nicolas 144 allée des Lauzes 69480 Pommiers - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 5 rue Victor Fort Lyon 4<sup>e</sup>

DP 069 382 16 00927 Décision du 31 mai 2016 à SCI du Saquin 50 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Surface créée : 51 m<sup>2</sup> - Terrain : 1 rue Colonel Chambonnet Lyon 2<sup>e</sup>

DP 069 389 16 00934 Décision du 30 mai 2016 à Plénétude Sarl 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 2 rue Tissot Lyon 9<sup>e</sup>

DP 069 383 16 00937 Décision du 03 juin 2016 à My Concept 13 cours Verdun Gensoul 69002 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 13 rue Paul Bourde Lyon 3<sup>e</sup>

DP 069 383 16 00938 Décision du 03 juin 2016 à M. Garau Denis 12 C rue d'Inkermann 69100 Villeurbanne - Projet : Modification de toiture - Terrain : 155 avenue de Saxe Lyon 3<sup>e</sup>

DP 069 383 16 00942 Décision du 03 juin 2016 à M. Radojewski Xavier 20 rue Parmentier 69110 Sainte-Foy-Les-Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 76 rue Mazenod Lyon 3<sup>e</sup>

DP 069 382 16 00960 Décision du 03 juin 2016 à SCI Qandy 44 chemin du Moulin Carrin 69130 Ecully - Projet : Modification et ravalement de façade - Terrain : 10 rue Palais Grillet Lyon 2<sup>e</sup>

DP 069 385 16 00962 Décision du 1<sup>er</sup> juin 2016 à M. Barraud Ludovic 118 rue Commandant Charcot 69005 Lyon - Projet : Coupe et abattage d'arbres - Terrain : 118 rue Commandant Charcot Lyon 5<sup>e</sup>

DP 069 389 16 00976 Décision du 30 mai 2016 à Octo 8 8 chemin de la Bouvardière 69320 Feyzin - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 5 rue Dumas Lyon 9<sup>e</sup>

DP 069 387 16 00985 Décision du 31 mai 2016 à Magclo 8 chemin de Ferraguet 69330 Pusignan - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 148 rue de Gerland Lyon 7<sup>e</sup>

DP 069 387 16 00991 Décision du 31 mai 2016 à M<sup>me</sup> Carrascosa Bernard 23 rue de la Madeleine 69007 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 23 rue de la Madeleine Lyon 7<sup>e</sup>

DP 069 386 16 01006 Décision du 03 juin 2016 à M<sup>me</sup> Tatoian Kim-Oanh 14 rue Branly 69100 Villeurbanne - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 31 rue Juliette Récamier Lyon 6<sup>e</sup>

DP 069 384 16 01010 Décision du 03 juin 2016 à Cabinet Tamburini 5 rue Pizay 69001 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 37 rue Hénon Lyon 4<sup>e</sup>

DP 069 383 16 01012 Décision du 03 juin 2016 à Régie Bari 14 rue Tronchet 69006 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 2 quai Victor Augagneur Lyon 3<sup>e</sup>

DP 069 387 16 01016 Décision du 31 mai 2016 à Métropole de

Lyon 20 rue du Lac 69505 Lyon cedex 03 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 12 boulevard de l'Artillerie Lyon 7<sup>e</sup>

DP 069 383 16 01019 Décision du 03 juin 2016 à Eglise Evangélique Libre de Lyon 49 rue Louis 69003 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 49 rue Louis Lyon 3<sup>e</sup>

DP 069 383 16 01057 Décision du 03 juin 2016 à M<sup>me</sup> Billebaud Annick 98 rue Baraban 69003 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 98 rue Baraban Lyon 3<sup>e</sup>

DP 069 383 16 01085 Décision du 03 juin 2016 à M. Azencot Henri 15 rue Roposte 69003 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 15 rue Roposte Lyon 3<sup>e</sup>

DP 069 383 16 01086 Décision du 03 juin 2016 à M<sup>me</sup> Pinamonti Patricia 16 rue Viala 69003 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 20 B rue Julien Lyon 3<sup>e</sup>

---

### Permis de construire délivrés pendant la période du 30 mai au 04 juin 2016

---

PC 069 389 11 00378 M01 - Arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2016 Modificatif à Lyon Métropole Habitat 194 rue Duguesclin 69433 Lyon cedex 03 - Projet : Construction d'un immeuble de 3 logements et création de 2 aires de stationnement - Surface créée : 193 m<sup>2</sup> - Terrain : 19 rue des Docks Lyon 9<sup>e</sup>

PC 069 389 11 00379 M01 - Arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2016 Modificatif à Lyon Métropole Habitat 194 rue Duguesclin 69433 Lyon cedex 03 - Projet : Construction d'un immeuble de 8 logements et création de 5 aires de stationnement - Surface créée : 552 m<sup>2</sup> - Terrain : 13 rue de la Martinique Lyon 9<sup>e</sup>

PC 069 387 14 00250 T01 - Arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2016 Transfert à Icade Promotion Tertiaire 35 rue de la Gare 75168 Paris cedex 19 - Projet : Démolition de bâtiments, construction d'un immeuble de bureaux et création de 95 aires de stationnement - Surface créée : 7161 m<sup>2</sup> - Terrain : 10 rue Pierre Sémard Lyon 7<sup>e</sup>

PC 069 384 15 00358 T01 - Arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2016 Transfert à M<sup>me</sup> Trautvetter-Leclercq Céline 6 rue Jean Jullien 69004 Lyon - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement avec modification de façade et démolition d'une mezzanine - Surface créée : 58 m<sup>2</sup> - Terrain : 9 rue Joséphin Soulayr Lyon 4<sup>e</sup>

PC 069 385 16 00032 - Arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2016 à M. Sonier Frédéric 16 rue du Bœuf 69005 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 16 rue du Bœuf Lyon 5<sup>e</sup>

PC 069 381 16 00037 - Arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2016 à M. Collod Emmanuel 12 rue des Fantasques 69004 Lyon - Projet : Changement de destination d'un bureau en logement avec changement des menuiseries - Surface créée : 158 m<sup>2</sup> - Terrain : 12 rue des Fantasques Lyon 1<sup>er</sup>

PC 069 385 16 00097 - Arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2016 à M. Besse Simon 46 rue Saint-Jean 69005 Lyon - Projet : Réhabilitation d'un logement et changement des menuiseries - Terrain : 46 rue Saint-Jean Lyon 5<sup>e</sup>

PC 069 385 16 00119 - Arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2016 à M. Allain Loïg 5 avenue Adolphe Max 69005 Lyon - Projet : Aménagement intérieur d'un logement - Surface créée : 1 m<sup>2</sup> - Terrain : 12 rue du Bœuf Lyon 5<sup>e</sup>

---

### Permis de démolir délivrés pendant la période du 30 mai au 04 juin 2016

---

PD 069 383 16 00003 - Arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2016 à La Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69399 Lyon cedex 03 - Projet : Démolition d'un bâtiment - Terrain : 190 rue Paul Bert Lyon 3<sup>e</sup>

PD 069 389 16 00012 - Arrêté du 1<sup>er</sup> juin à SA Benoit 8 avenue Saint-Honoré d'Eylau 75116 Paris - Projet : Démolition d'un entrepôt et d'une partie d'un muret - Terrain : 69 rue Gorge de Loup Lyon 9<sup>e</sup>

#### ABONNEMENTS

Les abonnements ne peuvent être consentis que pour une durée d'un an. Ils sont reçus à l'Hôtel de Ville (Direction des Assemblées et partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois. Ils sont payables d'avance, d'après le tarif ci-contre.

#### PRIX DE L'ABONNEMENT

(Pour l'Étranger, le port en sus). Abonnement unique : Un an : 37 €, à établir à l'ordre de Trésor public et à adresser à la Direction des Assemblées, Hôtel de Ville, 1, place de la Comédie - 69205 Lyon Cedex 01.

Toutes les communications doivent être adressées à M<sup>me</sup> le Directeur - Direction des Assemblées, à l'Hôtel de Ville. Pour les réclamations, changements d'adresse et renouvellements, joindre la dernière bande imprimée du journal.

**(La reproduction des articles et des photographies ou graphismes des pages de couverture est rigoureusement interdite.)**